Fribourg (Suisse) 65me année. — No 253 Le numéro 10 cent. Mardi 29 octobre 1935

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

	1 m.	3 m.	6 m.	12 m.
Suisse	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	4.50	10.—	19.—	38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct — Réel 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

M. Laval et les difficultés intérieures.
Le scandale financier des radicaux espagnols.
La prochaine campagne présidentielle américaine.

La commission des finances de la Chambre française se réunit aujourd'hui, mardi, afin de commencer l'examen du projet de budget pour 1936. On se souvient que, mardi dernier, cette discussion avait été renvoyée, à la demande des commissaires de gauche, après le congrès radical. Il ne faut pas oublier que la majorité de la commission est cartelliste, voire Front populaire (radicaux, socialistes, communistes).

La séance d'aujourd'hui est très importante. Certains commissaires de gauche, en effet, demandent que l'examen du budget ne commence pas avant que la Chambre se soit prononcée sur les décrets-lois pris par le gouvernement. Ils estiment que, le budget de 1936 étant fondé sur ces décrets, il serait vain de l'étudier si la Chambre ne ratifiait pas les décrets, ou si elle en refusait des parties essentielles.

Mais, si la majorité de la commission se rallie à cette proposition, c'est un coup nouveau porté au cabinet Laval. Le congrès du parti radical n'a pas osé prendre ouvertement position contre les décrets-lois. On peut croire qu'il a chargé de cette besogne la commission des finances. En tous cas, le vote d'aujourd'hui marquera les intentions des cercles parlementaires de gauche. L'hostilité des gauches à M. Laval se manifestera prochainement dans un autre domaine : la dissolution des ligues.

Ces deux écueils — budget et ligues — rendent la situation de M. Laval des plus périlleuses. Le président du Conseil n'en poursuit pas moins courageusement sa tâche. Le gouvernement va prendre aujourd'hui 150 nouveaux décrets-lois.

***

A Madrid, hier, lundi, le cabinet et la Chambre se sont successivement réunis. Il s'est agi naturellement du scandale dont nous avons parlé et dans lequel sont compromises plusieurs personnalités très en vue du parti radical.

Le gouvernement a décidé que toutes les personnes dont le rapport de la commission parlementaire chargée d'enquêter sur la dénonciation Strauss fait mention, comme susceptibles d'être inculpées, se verront retirer les charges publiques qu'elles exercent. M. Pich y Pons président de la Généralité de Catalogne, a été aussitôt relevé de ses fonctions.

Cependant, le conseil de cabinet d'hier n'a pas donné tous les résultats qu'on attendait : on croyait, en effet, que les ministres radicaux allaient donner leur démission. Or, le gouvernement s'est présenté complet, hier après midi, devant les Cortès, qui ont immédiatement commencé l'examen du rapport de la commission d'enquête.

Les débats ont été très animés. Ils ont montré en général l'exactitude des faits reprochés, notamment, à M. Alonso Salazar, qui était ministre de l'Intérieur quand le Hollandais Strauss demanda l'autorisation d'ouvrir une salle de jeu à Saint-Sébastien ; à M. Benzo, alors sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur ; à M. Pich y Pons ; enfin, à M. Aurelio Lerroux, neveu du chef du parti radical. Dans ses conclusions, la commission d'enquête déclare que ces faits doivent être soumis aux tribunaux.

Après une intervention de M. Lerroux, ministre des affaires étrangères, qui s'est défendu d'être mêlé en quoi que ce soit à cette affaire et qui a déclaré qu'il pensait quitter prochainement le gouvernement, M. Chapaprieta, président du Conseil, a déclaré que les ministres voteront pour l'adoption du rapport. M. Gil Roblès a précisé qu'aucun des ministres actuels n'avait encouru de responsabilités.

On a passé au vote. Les conclusions du rapport comportaient deux motions de censure contre les députés Alonso Salazar et Sigfrido Blasco. La première a été repoussée par 140 voix contre 137 ; la seconde a été adoptée par 190 voix contre 70.

La Chambre a adopté ensuite, par 166 voix contre 14 et malgré les protestations radicales, une motion de censure contre six personnalités citées dans le rapport de la commission et qui ne sont pas parlementaires ; MM. Valdivia, Vinardelli, Aurelio Lerroux, Benzo, Galante et Pich y Pons.

Les ministres doivent se réunir à nouveau aujourd'hui, mardi ; l'éventualité d'une crise n'est pas écartée.

***

La mort tragique de M. Huey Long, sénateur de la Louisiane, a fait disparaître un concurrent dangereux à la présidence des Etats-Unis. Cependant, et bien que l'élection présidentielle ne doive avoir lieu qu'en novembre 1936, M. Roosevelt va bientôt commencer sa campagne, par un voyage dans les Etats du centre.

Ce voyage de propagande est préparé par M. James Farley, ministre des postes et président du comité national démocrate. On vante beaucoup l'habileté de cet agent électoral, qui entend, en premier lieu, rassurer ceux qu'effraye le fameux « nouveau plan » (*New Deal*).

Les républicains, en effet, s'agitent fort à ce propos. M. Hoover n'a-t-il pas déclaré naguère : « La nation a le droit de savoir sans délais quels changements l'administration se propose d'apporter à la constitution. » Mais M. Roosevelt a riposté aussitôt par une lettre publique au monde des affaires, l'assurant d' « un temps d'arrêt » dans les restrictions imposées par le *New Deal*.

C'était en même temps rallier les démocrates de l'aile droite qui, depuis longtemps, conjuraient le président de mettre fin à ses interventions dans l'économie privée.

Le président Roosevelt commence à pouvoir dénombrer ses adversaires. Il a ainsi contre lui le germanophile William Hearst et les innombrables journaux qu'il dirige. M. Hearst appuie la candidature toujours populaire de l'ancien gouverneur de New-York, M. Alfred Smith. Cet appui est bizarre si on songe que, en 1932, ce fut le même William Hearst qui provoqua la déconfiture de M. Smith devant M. Roosevelt. M. Hearst met son candidat, démocrate lui aussi, sous le parrainage de Jefferson, qui fut un grand défenseur de la constitution que le président actuel a fortement tendance à malmener.

M. Roosevelt devra encore compter avec le général Johnson, qui, après avoir quitté pour la seconde fois l'administration du *New Deal*, va faire une tournée de conférences pour dénoncer, paraît-il, « les aspects pouilleux de ladite administration ».

Quant aux républicains, ils en sont toujours à attendre un candidat qui paraisse avoir quelque chance. La candidature du constructeur Ford est fort problématique.

Les Américains votent, dit-on, contre quelqu'un plutôt que pour quelqu'un. La prolongation de la crise risquait donc de jouer à M. Roosevelt le même tour qu'à M. Hoover en 1932. Or, les mauvaises conditions générales ont subi, en quelques mois, un changement favorable. Un adversaire de M. Roosevelt a aussitôt déclaré : « La reprise des affaires se fait en dépit et non à cause de la législation Roosevelt, dont la majeure partie est inconstitutionnelle. La confiance revient parce que financiers, industriels et commerçants sentent que ces lois seront rejetées par la Cour suprême comme l'a été la *NIRA* (*National Industry Recovery Act*) au printemps dernier. »

Du côté Roosevelt, bien entendu, on attribue le relèvement des affaires aux bons effets d'une législation qui est certes temporairement arrêtée, mais dont l'application passagère aurait remis tout en marche.

Le débat reste ouvert.

Le bilan des élections fédérales

Un vote de stabilité politique
Les visées socialistes déçues
Recul agrarien

Il manque encore les résultats du scrutin de deux cantons : Vaud et Genève.

Voici le tableau des gains et des pertes des partis, connus jusqu'à présent :

Conservateurs : perte de 3 sièges, à Fribourg, en Valais et à Saint-Gall ; gain d'un siège aux Grisons.

Radicaux : perte de 4 sièges à Berne, Zurich et aux Grisons ; gain d'un siège à Fribourg et à Schaffhouse.

Agrariens : perte de 9 sièges à Berne, Zurich, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Argovie et Thurgovie.

Socialistes : perte de 4 sièges à Zurich, Saint-Gall et aux Grisons ; gain de 5 sièges à Berne, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, en Thurgovie et au Valais.

Radicaux-démocrates zuricois, perte de 1 siège.
Radicaux-libéraux du Tessin, perte de 1 siège.
Radicaux-démocrates du Tessin, gain de 1 siège.
Démocrates des Grisons, gain de 1 siège.

Jeunes paysans : gain de 3 sièges à Berne et en Argovie.

Frontistes : gain d'un siège à Zurich.

Parti de la Migros : gain de 7 sièges à Berne, Zurich et Saint-Gall.

Dans le canton de Vaud, les radicaux semblent devoir perdre un siège au profit des agrariens ; à Genève, l'Union nationale (parti Oltramare) gagnerait un siège sur les socialistes. M. Théodore Aubert, directeur du Bureau de l'Internationale anticommuniste, serait l'élu de ce parti.

Que ces présomptions se réalisent ou non, le bilan des élections du 27 octobre peut d'ores et déjà être dressé.

Les grands espoirs des socialistes ne se sont pas réalisés : l'avance sur laquelle ils comptaient se réduit à un siège, pour le moment, et s'ils perdent à Genève, ils en resteront au même point qu'avant.

Le vaincu de la journée est le parti agrarien, qui perd une dizaine de mandats.

Les jeunes-paysans, qui nourrissaient, eux aussi, de hautes visées, doivent en rabattre : ils n'auront que trois places au parlement.

Le parti radical sort de la bataille légèrement diminué : il aura trois voix de moins.

La Droite conservatrice a eu le même sort.

Le centre libéral garde son effectif.

Le groupe démocratique non socialiste s'est fortifié de deux hommes.

La tendance frontiste enregistre un seul succès, à Zurich.

Le triomphateur de la journée est M. Duttweiler, directeur de la Migros et inventeur du Plan hôtelier, qui entrera au parlement escorté de six partisans de ses idées économiques de bon marché et de rationalisation.

En résumé, les élections de 1935 ont manifesté à nouveau le tempérament conservateur du peuple suisse, ami des situations stables et ennemi des brusques sautes de vent.

ZURICH

28 sièges

Jusqu'ici : 11 socialistes, 5 radicaux, 5 agrariens, 3 démocrates, 2 catholiques, 1 évangélique, 1 communiste.

12 listes : soit 7 listes des partis ci-dessus, plus 5 listes jeune-paysanne, indépendante (Migros), nationale-démocratique (René Sonderegger, ancien frontiste), Front national, Economie franche.

Elus : 9 socialistes, 3 radicaux, 4 agrariens, 2 démocrates, 2 catholiques, 1 évangélique, 1 communiste, 5 candidats de la Migros, 1 frontiste.

Les socialistes perdent 2 sièges, les radicaux 2, les agrariens, un, les démocrates, un.

La liste Migros remporte un triomphe

BERNE

31 sièges

Jusqu'ici : 14 agrariens, 10 socialistes, 5 radicaux, 1 catholique, jeune-paysan.

10 listes : soit 5 de partis ci-dessus, plus 5 listes nouvelles : libérale et jeune-radicale jurassienne, agrarienne du Jura, indépendante (Migros), Renouvellement national (Front national, Front fédéral, Ligue pour le peuple et la patrie, Heimatwehr), Economie franche.

Apparentement entre les deux listes radicales ; entre les deux listes agraires et entre elles et les jeunes paysans.

Résultat provisoire :

Sont élus : 11 agrariens, 11 socialistes, 4 radicaux, 1 catholique, 3 jeunes paysans, 1 représentant de la Migros.

Les agrariens perdent 3 sièges ; les jeunes paysans en gagnent 2 ; les radicaux perdent 1 siège ; les socialistes en gagnent 1, le parti de la Migros 1.

BÂLE-VILLE

C'est M. Meile, directeur de la Foire d'échantillons, qui remplace M. Zgraggen, démissionnaire, comme député catholique.

SAINT-GALL

13 sièges

Jusqu'ici : 6 conservateurs, 4 radicaux, 3 socialistes.

Six listes, dont trois des partis ci-dessus et trois nouvelles : jeunes paysans, liste populaire (ouvrière non socialiste), liste indépendante (Migros).

Apparentement entre les jeunes paysans et la liste populaire.

Elus : 5 conservateurs, 4 radicaux, 2 socialistes, 1 populaire (parti ouvrier non socialiste), et 1 indépendant (M. Duttweiler, directeur de la Migros).

Les conservateurs perdent malheureusement un siège, et les socialistes, un.

De la liste radicale, M. Pfister n'a pas été réélu ; il est remplacé par M. Gabathuler, un nouveau candidat radical.

Le siège perdu par les conservateurs est celui de M. Müller (district du Lac).

Le siège perdu par les socialistes est celui de M. Hardegger.

GRISONS

6 sièges

Jusqu'ici : 2 conservateurs, 2 radicaux, 1 socialiste, 1 démocrate.

Quatre listes des mêmes partis.

Apparentement entre radicaux et conservateurs.

Elus : 3 conservateurs, 2 démocrates, 1 radical.

Les socialistes perdent un siège et les radicaux un.

Les conservateurs et les démocrates gagnent chacun un mandat.

THURGOVIE

C'est M. Eder, secrétaire de la Chambre de commerce, qui remplace M. von Streng, conservateur, démissionnaire.

Le nouveau député socialiste est M. Roth, syndic d'Arbon.

TESSIN

Voici les noms et les suffrages des élus :

Radicaux libéraux :

Rusca (sortant)	10,616 voix
Bossi (sortant)	10,563

Radicaux démocrates :

Olgiati (nouveau)	5,092

Conservateurs :

Rossi Riccardo (sortant)	21,224
Dollfuss Roger (sortant)	21,133
Antognini Antonio (nouveau)	11,673

MM. Rossi et Dollfuss étaient cumulés.

M. Antognini remplace M. Polar, qui n'a pas été réélu.

Socialistes :

Zeli (nouveau)	5,834

Jusqu'ici, c'était l'avocat Borella qui représentait le parti socialiste.

Les élections au Conseil des Etats
LUCERNE

MM. Zust et Egli, conservateurs, ont été réélus sans concurrence.

NOUVELLES DIVERSES

M. Laval a reçu M. Straus, ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

— Le roi Georges de Grèce reviendra en Grèce à bord du croiseur *Averoff*, escorté par une escadrille de contre-torpilleurs.

— Les deux frères Adham et Rachid Beg, qui avaient été arrêtés à la suite de la découverte d'un complot dirigé contre la vie du président de la république turque, ont été relâchés

La Suisse et les sanctions

Voici la note adressée par le Conseil fédéral au secrétariat de la Société des nations au sujet des sanctions :

Monsieur le secrétaire général,

En nous référant à vos communications Nos C. L. 159 et 168, en date des 15 et 20 octobre, relatives aux « propositions » émanant du Comité de coordination, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que le Conseil fédéral confirme dans toute sa teneur la déclaration faite le 10 octobre, par son premier délégué à l'Assemblée de la Société des nations, au sujet de la collaboration de la Suisse quant à l'application de l'article 16 du Pacte.

En conséquence, le gouvernement de la Confédération a décidé d'interdire, dès le 31 octobre 1935, l'exportation, la réexportation et le transit, à destination de l'Ethiopie et de l'Italie, des catégories d'armes, munitions et matériels de guerre énumérées dans la liste arrêtée par le Comité de coordination. Il a également interdit l'exportation, aux fins de réexportation en Ethiopie et en Italie, des mêmes catégories d'armes, munitions et matériels de guerre dans des pays autres que l'Ethiopie ou l'Italie. Vu l'article 9 de la convention de La Haye, du 18 octobre 1907, concernant les droits et les devoirs des puissances et des personnes neutres en cas de guerre sur terre et notre statut de neutralité, il ne nous a pas été possible de renoncer à l'embargo sur les armes, munitions et matériels de guerre à destination de l'Ethiopie.

Le Conseil fédéral accepte la proposition no 2 du Comité de coordination (mesures financières), sauf à préciser certaines modalités d'application ; il accepte également la Proposition no 4 (embargo sur certaines exportations à destination de l'Italie). Il est prêt à prendre, pour le jour qu'indiquera le Comité de coordination, les mesures que comportent ces deux propositions.

Il prend acte de la proposition no 5 (organisation de l'appui mutuel).

En ce qui concerne la proposition no 3 (interdiction des importations venant d'Italie), le Conseil fédéral prie le Comité de coordination de considérer ce qui suit :

On ne saurait nier, et cela n'a jamais été contesté dans les discussions qui ont eu lieu jusqu'à présent, que la Suisse se trouve, vis-à-vis du conflit actuel, dans une situation vraiment tout à fait exceptionnelle. Il suffit de rappeler que la Confédération suisse est formée de populations de langue alémanique, française, italienne et ladine ou romanche. Les régions italiennes de la Suisse parlent la langue du pays contre lequel des mesures très rigoureuses doivent être appliquées. Les relations de ces régions de langue italienne avec l'Etat voisin, tant dans le domaine de la culture que du commerce, sont, par conséquent et tout naturellement, très étroites et sont d'ailleurs encore favorisées par le fait que leurs frontières sont ouvertes vers le sud, de hautes montagnes rendant moins faciles leurs communications avec le reste du pays.

De plus, la Suisse ne livre, dans son ensemble, à l'Italie aucune marchandise dont celle-ci ne pourrait se passer facilement. Font exception quelques matières premières, qui ne pourront, toutefois, plus être envoyées dans la péninsule, par suite de la proposition no 4 que nous acceptons. Si, dans de telles conditions, la Suisse adhérait à la proposition no 3, elle perdrait sûrement toute son exportation à destination de l'Italie, briserait d'anciens et forts liens et condamnerait environ dix mille personnes à un chômage irritant et sans profit pour personne.

Le paragraphe 3 de l'article 16 du Pacte, dont la valeur juridique est égale à celle des autres dispositions de l'article, donne à la Suisse le droit de se faire indemniser par les autres membres de la Société des nations des sacrifices spéciaux qui lui sont imposés. Ce principe est reconnu, au surplus, dans la recommandation no 5 du Comité de coordination. Le Conseil fédéral a examiné ce dernier document avec la plus grande attention et a acquis la conviction que même si les autres Etats membres faisaient preuve de la meilleure volonté — ce dont il ne peut douter un seul instant — il resterait malheureusement impossible d'offrir à la Suisse une compensation, fût-elle partielle, pour les lourdes pertes que lui causerait l'application de la Proposition no 3. En fait, comment lesdits Etats pourraient-ils réparer les dommages politiques, intellectuels et moraux qu'entraînerait une rupture de toutes relations économiques entre les parties de langue italienne de la Suisse et l'Italie ? Une compensation de quelque valeur ne paraît pas non plus concevable en faveur de l'économie générale de la Suisse, si l'on considère la structure spéciale de l'exportation suisse, comparée à celle des ventes de l'Italie à l'étranger. Les marchandises exportées par la Suisse sont, en effet, fort diverses ; leur qualité étant, en outre, adaptée le plus souvent à des besoins particuliers, elles accusent des prix qui se différencient notablement de ceux des produits de pays tiers. Même si les autres Etats membres lui faisaient des concessions spéciales très étendues, en matière de politique commerciale, la Suisse ne pourrait donc guère compter écouler sur d'autres marchés une importante partie des marchandises qu'elle a exportées jusqu'à présent en Italie.

Les représentants de la Suisse donneront volontiers au Comité de coordination des explications encore plus détaillées sur ces faits incontestables.

Le Conseil fédéral, malgré la situation particulière de la Suisse, ne part cependant pas du point de vue qu'il ne peut ou ne veut participer à des mesures tendant à atteindre le but visé par la proposition no 3. Il est également disposé, à cet égard, à prêter sa collaboration sous une forme qui non seulement ne nuise pas à l'objectif commun, mais soit de nature à réaliser pleinement le même effet par des moyens différents et supportables pour la Suisse. Le but est d'empêcher que l'Italie ne puisse acheter avec les devises provenant de son exportation les marchandises qui lui seraient nécessaires pour la conduite de la guerre. La Suisse appartient au petit nombre des Etats dont le commerce avec l'Italie a procuré, jusqu'à présent, à ce pays un excédent de devises assez important. Le Conseil fédéral est prêt à faire en sorte que cet excédent disparaisse en supprimant les payements directs. Ce résultat peut être obtenu, sans plus, par la voie d'un trafic direct de compensation, sans remise de devises.

D'autre part, afin d'écarter d'emblée l'objection d'après laquelle le commerce suisse, grâce à cette procédure, pourrait se développer au détriment des intérêts des autres Etats membres — supposition que les représentants du Conseil fédéral ont déjà écartée à plusieurs reprises, de la façon la plus catégorique — le Conseil fédéral est disposé à prendre les mesures nécessaires pour que le trafic des marchandises italo-suisse ne dépasse pas le volume qu'il a eu jusqu'à présent.

Les représentants de la Suisse se tiennent, sur ce point aussi, à la disposition du Comité de coordination pour lui donner tous autres renseignements et précisions utiles.

Le Conseil fédéral se plaît à espérer que les Etats représentés au Comité de coordination reconnaîtront l'esprit de solidarité qui l'anime ; la solution préconisée s'éloigne, il est vrai, de la proposition no 3 dans la méthode à suivre, mais s'identifie avec elle quant au but à atteindre.

En vous priant de bien vouloir porter ce qui précède à la connaissance des Etats représentés au Comité de coordination, nous vous présentons, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de notre haute considération.

Département politique fédéral :
MOTTA.

La réforme financière

La situation financière de la Confédération a fait de nouveau l'objet des délibérations du Conseil fédéral, qui ont porté sur les propositions du Département fédéral des finances et des douanes relatives au deuxième programme financier et il a pris les décisions que voici :

1o Le Conseil fédéral approuve en principe les propositions comprises dans le projet. 2o Il autorise le Département des finances et des douanes d'éclaircir dans des conférences d'intéressés les mesures qui les touchent. 3o Il autorise le Département des finances et des douanes à déposer le projet de message et le projet d'arrêté fédéral qui en découle sur les nouvelles mesures financières extraordinaires (deuxième programme financier) assez tôt pour que le Conseil fédéral puisse prendre une décision sur ce projet au plus tard le 15 novembre.

Au cours de la prochaine séance, qui aura lieu vendredi, le Conseil fédéral examinera le budget de 1936.

Le projet de budget n'a pas encore été présenté, mais on sait qu'il prévoit un déficit de 77 millions.

AU SECOURS DE CHANDOLIN

On nous prie d'insérer :

Comme les journaux l'ont annoncé, le hameau de Réchy (village de Chandolin, Anniviers) a été détruit par le feu, le 1er septembre de cette année. De ce fait, toute une population laborieuse, habitant la plus haute commune du Valais, est privée de la plus grande partie de son fourrage, et surtout de son blé.

La vie est si rude ici ; le pain est si noir ! Passe encore quand le malheur nous épargne. Mais le terrible fléau de cette année nous force à recourir à la générosité publique. Munis de l'autorisation du Haut Conseil d'Etat, nous venons donc frapper à vos portes.

O vous qui avez le cœur à la bonne place ; vous pour qui le mot de solidarité n'est pas un vain mot ; vous qui gardez peut-être un gai souvenir de ce hameau haut perché que vous traversiez lors d'une course alpestre ; vous qui, malgré la dureté des temps, voulez secourir des familles nombreuses qui béniront votre geste généreux, envoyez votre obole aux sinistrés de Chandolin (Anniviers).

Les dons peuvent être versés au compte de chèques IIc 1108, caisse communale de Chandolin (Anniviers) avec, au verso, la mention : Secours-Incendie.

Jeunes catholiques vaudois

Lausanne, 28 octobre.

La Fédération des jeunes catholiques vaudois a tenu son assemblée annuelle des délégués dimanche après midi, à l'hôtel de France, à Lausanne. Une soixantaine de délégués avaient répondu à l'appel. Malgré son éloignement, la section d'Orbe-La Sarraz était représentée par dix de ses membres, ce dont il convient de la féliciter.

Le président, M. Léon Sapin, souhaita une cordiale bienvenue à tous. Dans son rapport, il mentionna l'influence heureuse des retraites organisées à Orbe, Montricher et la Longeraie, le succès de la conférence du chanoine Cardijn à Ouchy et félicita les sociétés affiliées pour leur belle participation à la Journée catholique de Fribourg. Des rapports des sections, on peut déduire que celles-ci font, en général, du bon travail.

M. le curé Ramuz, directeur ecclésiastique de la Fédération, exprima la joie qu'il éprouvait de la présence encourageante de Mgr Weinsteffer, de M. le chanoine Petit, vicaire général de Genève ; de M. Reymond, président de l'Union des hommes ; de M. le chanoine Rast. Il eut aussi des paroles aimables à l'adresse de M. l'abbé Kœrber, directeur des Jeunesses féminines catholiques du canton ; de MM. les aumôniers des sections ; de M. Léon Sapin, président ; de M. André Chavannes, professeur, et de M. Kælin, président des Eclaireurs catholiques romands.

M. le chanoine Petit, vicaire général de Genève, parla ensuite avec grande compétence et beaucoup d'enthousiasme de l'action catholique spécialisée telle que la préconise le pape Pie XI. De même que, dans les pays de missions, il convient d'avoir des prêtres indigènes pour les indigènes, de même, l'apostolat dans chaque milieu social se fera par des apôtres de ce même milieu social. L'orateur a montré les grands avantages de cette méthode, mais il n'a pas caché non plus les écueils qu'elle peut faire surgir : surcharge pour le prêtre qui a un mouvement spécialisé dans sa paroisse ; risque de créer des cloisons étanches entre les diverses classes. Mais ces écueils sont facilement évitables si l'on s'inspire vraiment de l'esprit chrétien et si l'on n'oublie pas que les moyens les plus sûrs sont aussi les moyens les plus surnaturels.

La conférence de M. le chanoine Petit fut suivie d'un intéressant échange de vues.

M. Maxime Reymond s'est dit persuadé que les difficultés entrevues seront surmontées et a exprimé l'espoir que, l'an prochain, à Montreux, toute la jeunesse catholique vaudoise saura montrer qu'elle est l'assise de l'action catholique dans notre canton.

M. le chanoine Rast apporta les encouragements et les félicitations de notre évêque vénéré pour le travail qui s'accomplit au sein de nos sociétés de jeunesse et forma des vœux pour un apostolat toujours plus fécond.

Pour terminer la réunion, le président donna encore la parole à M. le curé Ramuz, qui indiqua le programme de travail pour l'hiver prochain, déplora en passant le trop grand nombre d'exclusions de membres dans certaines sections et souhaita aux délégués un heureux retour dans leurs foyers.

Mais la journée n'était pas finie. En effet, pour célébrer le Christ-Roi, la Joc (Jeunesse ouvrière chrétienne) du canton de Vaud conviait la population catholique de Lausanne à un grand meeting jociste qui se tint au Casino de Montbenon, à 21 heures. Cette manifestation fut précédée de la bénédiction du drapeau des jocistes vaudois, qui eut lieu à 20 h. ¼, à l'église de Notre-Dame. Lorsqu'il pénétra dans le sanctuaire, entouré des drapeaux des autres sociétés catholiques lausannoises, le nouvel étendard nous apparut, dans sa grandeur imposante, comme le vivant symbole de l'esprit de conquête de ce beau mouvement. Avant de bénir le drapeau, M. le chanoine Petit, vicaire général, prononça une fort belle allocution, rappelant que, jusqu'ici, on s'était trop borné à conserver les positions acquises, au lieu de chercher à conquérir. Il faut maintenant sortir de nos tranchées et passer à l'offensive, si nous voulons regagner au Christ le monde qui est retourné au paganisme.

La cérémonie fut suivie de la bénédiction du Saint Sacrement. Puis tous se rendirent au Casino de Montbenon. Environ un millier de catholiques se pressaient dans la grande salle de cet établissement, prévue pour 600 personnes. Ce furent des instants de vibrant enthousiasme. On donna lecture de plusieurs télégrammes de félicitations et de sympathie, entre autres de Son Exc. Mgr Besson, dont M. le chanoine Petit avait regretté l'absence à la cérémonie de Notre-Dame. Il y eut des chants, des projections évoquant le congrès jociste de Bruxelles, le cérémonial de l'affiliation à l'association centrale, un discours plein de feu de M. le curé Maréchal, aumônier général des jocistes romands. Cette belle soirée, qui laissera, à tous ceux qui l'ont vécue, le plus durable des souvenirs, se termina par un impressionnant chœur parlé qui magnifie le rôle de l'Eglise à travers les siècles et met en haut relief l'action sociale des glorieux pontifes Léon XIII et Pie XI.

A. A.

Au Cercle fribourgeois de Genève

On nous écrit :

Dans leur dernière assemblée, le Cercle fribourgeois de Genève et la chorale mixte du Cercle ont renouvelé leur comité comme suit : Pour le Cercle, le président est M. Joseph Pasquier ; vice-présidents, M. le Dr Chassot et M. Cottet ; secrétaire et vice-secrétaire, MM. A. Cardinaux et A. Pittet ; trésorier et vice-trésorier, MM. J. Wæber et H. Léva ; banneret et vice-banneret, MM. A. Pasquier et P. Schmutz ; membres adjoints, MM. A. Rouiller et A. Mauron.

Pour la chorale mixte, le président est M. Albert Cardinaux ; vice-président, M. M. Vaucher ; secrétaire, Mlle A. Heimo ; trésorier, M. M. Thorin ; bibliothécaire, M. A. Pasquier ; membres adjoints, Mme A. Chavannaz et M. F. Perroud.

Le 23 novembre, M. Bondallaz, préfet de Romont, à l'occasion du XVme anniversaire du Cercle, fera une conférence intitulée : *Dans le pays de Fribourg pittoresque*. Plusieurs sociétés et personnalités prêteront leur concours. Le corps de musique de Landwehr, de Genève, la chorale mixte du Cercle, le *Sængerbund*, de Carouge, MM. Cyprien Ruffieux, Casimir Morand et Henri Murith, de La Tour-de-Trême, ont bien voulu répondre favorablement à l'invitation faite par le Cercle fribourgeois.

Ce sera une excellente propagande pour le canton de Fribourg.

Le dimanche, 1er décembre, les enfants fêteront dignement leur grand patron, saint Nicolas. Selon une ancienne coutume de notre Cercle, chaque enfant recevra, à cette occasion, un objet utile, un jouet et aussi des bonbons.

Le Cercle fribourgeois, qui compte actuellement près de 300 membres, fait un appel à tous les Fribourgeois habitant le canton de Genève pour renforcer ses rangs. S'adresser au comité du Cercle, hôtel du Jura, 25, rue de Chantepoulet.

LES SPORTS

La coupe d'Europe de football

Le match de football Tchéco-Slovaquie contre Italie, qui comptait pour la coupe d'Europe, a été disputé dimanche à Prague devant 10,000 personnes, seulement. La partie a été considérablement gênée par la pluie et le vent et le terrain était très lourd. La première mi-temps n'a pas été captivante et aucun but n'a été marqué. En seconde mi-temps, le Tchèque Horak a marqué un but à la 6me minute, puis les Italiens ont dominé et égalisé à la 30me minute par Pitto. Le Tchèque Horak a marqué le but de la victoire à la 38me minute, sur centre de Nejedly.

A la suite de ce match, le classement, pour la coupe, est le suivant : 1. Italie, 7 matches, 10 p. ; 2. Autriche, 8 matches, 9 p. ; 3. Hongrie, 7 matches, 8 p. ; 4. Tchéco-Slovaquie, 8 matches, 8 p. ; 5. Suisse, 8 matches, 3 p.

Un match doit encore être joué : Hongrie-Italie, le 24 novembre, à Budapest. Même si les Italiens perdent ce match, ils gagneront la coupe, car le règlement prévoit que, en cas d'égalité de points, c'est l'équipe la mieux classée, l'année précédente, qui passe en tête.

Echos de partout

Perles et euphémismes

Du *Journal des Débats :*

On n'en finirait pas, si l'on voulait tenir un registre des bourdes échappées aux candidats au bachot. En voici deux, dont l'authenticité est garantie, et toutes fraîches, puisqu'elles tiennent à la session en cours. Un élève écrit dans sa dissertation française : « José-Maria de Hérédia, le fameux bandit corse du roman de Mérimée intitulé *Carmen*... » Et un autre, qui parle de tout à propos de Ronsard, note : « L'admirable auteur de *La Cité antique*, François de Curel... » L'amusant est de trouver l'origine de ces petites confusions : celui qui confond Fustel de Coulanges et François de Curel s'est du moins souvenu que l'auteur de *La Cité antique* portait « un nom à tiroir » et s'en est rappelé les initiales ; l'autre prend le somptueux poète des *Trophées* pour le bandit José-Maria, qui devait grandir d'ailleurs, puisqu'il est Espagnol (et non point Corse).

Mais les annotations des « livrets scolaires » sont parfois aussi savoureuses que les perles des candidats. L'euphémisme y abonde, et il en est d'exquis. Un professeur d'allemand, pour le dernier de la classe, dont les notes varient entre 1 et 3, fait observer modestement : « Les résultats sont un peu timides. » Mais le pompon, si j'ose dire, revient à cette directrice d'une pension de jeunes filles, qui, pour une candidate aux faibles notes, écrit gentiment : « Yvonne fera une bonne petite femme d'intérieur. » Conseil, discret et indirect, aux parents dont la fille fait de vaines études.

Mot de la fin

Le domestique répond à quelqu'un qui vient de sonner :

— Monsieur ne reçoit pas aujourd'hui.

— Ah ! tant mieux ! Ça me fendait le cœur de lui remettre les 2000 francs que je lui devais.

Allemagne-Belgique

Après le verdict de Liége

Berlin, 26 octobre.

Le jugement de Liége prononçant que les quatre irrédentistes d'Eupen-Malmédy sont déchus de la nationalité belge n'ayant été connu à Berlin qu'au début de l'après-midi, un certain flottement s'est manifesté dans les journaux du soir en l'absence d'instructions du ministère de la presse, qui sont données tous les matins, à 11 heures, aux rédacteurs politiques allemands.

Les commentaires reflètent donc, dans une certaine mesure, les sentiments personnels de leurs auteurs, considérations élégiaques bien plus que diatribes violentes.

Le *Berliner Tageblatt* trouve que le choix de Liége est de nature à accentuer le caractère tendancieux de l'accusation. « Les accusés, dit-il, ont exprimé une conviction. C'est par la contrainte du traité de Versailles que les accusés ont été placés sous la souveraineté de l'Etat belge. La grande majorité de la population d'Eupen-Malmédy, étant dans une situation identique, se trouve atteinte par le jugement.

« Il y a eu violation du traité de Versailles, la loi belge de dénationalisation étant contraire à l'article 36 de traité. »

« Les relations germano-belges, malgré le profond fossé de la guerre, sont redevenues normales et l'Allemagne s'en est hautement félicitée. Nous désirons qu'il en reste ainsi, poursuit le *Tageblatt,* dans l'intérêt bien compris de l'Allemagne et de la Belgique, espérant qu'il ne viendra pas s'ajouter au jugement de Liége d'autres injustices. »

Commentaire, en somme, assez réservé et qui prouve que, malgré la déception causée par la condamnation des quatre accusés, le désir d'entente subsiste inchangé.

La *Deutsche Allgemeine Zeitung* attribue au jugement des motifs nettement politiques, donnant à entendre que les juges auraient moins consulté leur conscience que les instructions reçues ! Ce journal ne semble pas non plus vouloir engager de polémique susceptible de troubler le rapprochement germano-belge, se contentant de citer des témoignages belges au sujet du référendum de 1920, qualifié par une personnalité belge (?) de « tache sur l'honneur belge ».

L'*Angriff* seul donne à fond. « La Belgique extermine la fidélité au pays », annonce l'organe naziste sur quatre colonnes barrées de rouge, avec, en sous-titre : « Des juges, mais pas de justice ! »

« Le jugement, écrit-il, c'est l'abolition du droit pour les habitants attachés à leur pays d'Eupen-Malmédy. Toute tentative de revision, quelque paisible qu'elle soit, entraînera dorénavant la dénationalisation. Les Dehottay et les Foxius sont des « heimatlos » en Belgique. Il dépend de l'arbitraire de la police politique d'arracher ces lutteurs à leur sol natal et de les expulser. La question qui se pose, c'est de savoir où ils devront s'adresser pour trouver justice. »

Cette dernière phrase ferait-elle allusion à une menace proférée durant le procès et qui consistait à déclarer que les accusés, le cas échéant, s'adresseraient à la Société des nations ?

Le commentaire de l'*Angriff* est de loin le plus violent.

Mais ce qui s'est passé entre 6 h. et 9 h. du soir prouve que les autorités du Reich ne veulent pas laisser envenimer les choses. Tout l'article de l'*Angriff* a disparu dans la deuxième édition ; ce n'est qu'en deuxième page qu'on découvre une dépêche d'une dizaine de lignes, datée de Liége, relatant le fait de la condamnation. Un coup de téléphone du ministère avait dû mettre le holà au zèle du journal.

La *Correspondance diplomatique* consacre, elle aussi, son éditorial à ce qu'elle appelle « un jugement » en constatant que « les juges liégeois n'ont pas, par leur verdict, servi l'idée de la pacification et de la détente ».

Dans les cercles politiques, on observe le plus grand mutisme. Les fonctionnaires chargés de renseigner la presse étrangère rongent leur frein.

« Déception profonde, me dit-on, et qui, pour l'instant, se passe de commentaires, tant elle est réelle. » C'est tout ce qu'on a voulu dire. La vérité, c'est qu'il n'y a pas eu dans la presse allemande d'explosion de rage ou de passion, et que l'*Angriff,* ayant dépassé les limites, a été rappelé à l'ordre.

En somme, l'impression qui se dégage de l'ensemble des réactions allemandes c'est que, après un long moment d'indécision, les personnalités dirigeantes ont gardé tout leur sang-froid, grâce à un grand effort dont elles voudraient qu'on leur en sût gré, et après des tiraillements dont l'écho est parvenu à nos oreilles.

C'est, à les en croire, un grand sacrifice qu'elles ont fait en subordonnant leurs sentiments à des considérations de politique générale. M. von Ribbentrop s'est à nouveau imposé.

Du reste, pourquoi les Allemands se mettraient-ils en peine de dire aux Belges des choses désagréables, puisqu'un journal hollandais leur épargne cette besogne ? Toute la presse allemande cite longuement l'*Algemeen Handelsblad,* qui dit textuellement : « Si on reproche aux accusés de ne pas avoir rempli leurs devoirs de citoyens belges, il faut dire que toute la Belgique fourmille de mauvais citoyens (!). Il ne s'agit pas seulement des quatre accusés. Si la Belgique a l'intention d'appliquer résolument la loi d'exception du 30 juillet 1934 et de supprimer le mouvement local à Eupen-Malmédy par tous les moyens, cette politique donnera lieu à des frottements entre l'Allemagne et la Belgique, qui vont provoquer des complications internationales. »

L'*Allgemeen Handelsblad,* en l'occurrence, est plus royaliste que le roi. J'ai noté, il est vrai, dans un journal de province, cette réflexion : « Kowno a contaminé Liége. »

Il n'y a pas de doute que le IIIme Reich entend ménager les susceptibilités belges. M. von Ribbentrop veut, contre vent et marées, le rapprochement germano-belge, condition préalable de la détente franco-allemande ou de l'isolement de la France. Ce que Ribbentrop veut, Hitler le veut. Ribbentrop sera ministre des affaires étrangères, dès qu'on aura trouvé un poste d'ambassadeur à Neurath.

W. D.

La guerre italo-abyssine

Les sanctions

Genève, 29 octobre.

Voici la liste des Etats qui, à l'expiration du délai fixé par le comité de coordination, ont fait connaître leur avis sur l'application des cinq propositions votées par la conférence des Etats membres (comité de coordination).

Proposition N° 1 (embargo sur les armes, munitions et matériel de guerre vers l'Italie et levée de l'embargo vers l'Ethiopie), 39 Etats, soit : l'Union sud-africaine, l'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Royaume-Uni, la Bulgarie, le Chili, la Chine, la Colombie, Cuba, Danemark, République dominicaine, Espagne, Esthonie, Finlande, France, Grèce, Guatémala, Indes, Irak, Iran, Irlande, Lettonie, Libéria, Lithuanie, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Siam, Suède, Suisse, Tchéco-Slovaquie, Turquie, Russie, Uruguay, Yougoslavie. (L'embargo sur les armes a été décrété par la Suisse et le Luxembourg tant à l'égard de l'Ethiopie que de l'Italie.)

Proposition N° 2 (mesures financières contre l'Italie), 21 Etats : Union sud-africaine, Australie, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Chili, France, Grèce, Guatémala, Irak, Iran, Lettonie, Libéria, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Roumanie, Tchéco-Slovaquie, Turquie, Russie, Yougoslavie.

Proposition N° 3 (prohibition des importations italiennes), 11 Etats : Union sud-africaine, Australie, Belgique, Royaume-Uni, Esthonie, France, Guatémala, Libéria, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Russie.

Proposition N° 4 (prohibition de certaines exportations vers l'Italie), 11 Etats (les mêmes que pour la proposition N° 3).

Proposition N° 5 (organisation de l'appui mutuel), 6 Etats : Union sud-africaine, Guatémala, Libéria, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Soviets.

On se rappelle que lundi était le dernier délai fixé par le comité de coordination pour la remise des réponses. Celles-ci continuent à arriver au secrétariat de la Société des nations, où l'on se montre satisfait des réponses parvenues jusqu'à présent. En ce qui concerne la proposition N° 1, on constate que tous les Etats fabricants d'armes d'Europe, à part les exceptions prévues, y ont déjà adhéré.

Paris, 29 octobre.

M. Laval partira mercredi ou jeudi pour Genève afin d'assister aux délibérations du comité de coordination qui aura à décider l'application des sanctions économiques. On ignore si M. Aloïsi se rendra à Genève. Le comité a pour tâche de fixer la mise en application des mesures économiques de coercition contre l'Italie. Dans ces conditions, la présence à Genève du délégué italien indiquerait que les négociations actuellement engagées en vue d'un règlement du conflit se poursuivraient directement dans la coulisse entre les représentants responsables des trois pays : France, Italie, Grande-Bretagne.

Les opérations

Rome, 28 octobre.

Le ministère de la presse et de la propagande publie le communiqué suivant :

Le général de Bono télégraphie : La pénétration de nos avant-gardes au delà de la région de Faras-Mai, déjà occupée, continue sans rencontrer de résistance remarquable.

Addis-Abéba, 28 octobre.

Communiqué officiel de 12 heures :

Rien à signaler. Sur tout le front, les troupes italiennes sont complètement inactives. Les troupes éthiopiennes achèvent leur concentration dans des conditions favorables. Des milliers de volontaires assiègent journellement le palais impérial, mais le gouvernement ne peut les enrôler tous, faute d'armes.

Addis-Abéba, 28 octobre.

L'empereur se propose de se rendre par avion au début de la semaine au quartier général de ses armées, à Dessié. Il rentrera dans la capitale le même jour. On annonce, d'autre part, qu'une partie de la garde impériale, qui avait quitté Addis-Abéba il y a une dizaine de jours pour Dessié, a été rappelée.

Addis-Abéba, 28 octobre.

Communiqué officiel de 18 heures :

Des avions italiens ont survolé à deux reprises la région de Wolkait, sans jeter de bombes. Quatre autres avions ont bombardé le poste de Gahabare, dans l'Ogaden.

Le gouvernement dément la nouvelle répandue en Europe selon laquelle une grande bataille serait engagée dans la région de Setit, sur le front nord.

Les affaires d'Abyssinie vues de Berlin

Berlin, 27 octobre.

Le consul général d'Abyssinie à Berlin, recevant les journalistes à sa demeure, Schlüterstrasse, nous a mis en garde contre les informations tendancieuses sur les opérations de guerre en Ethiopie.

« Il y a une source, nous dit-il, absolument sûre : le communiqué officiel publié tous les jours à Addis-Abéba et rédigé de la main même de l'empereur. Il est vrai que la transmission des nouvelles ne se fait pas avec toute la rapidité désirable, celles du front nord étant transmises par estafettes, celles du front sud subissant un retard égal en raison de la destruction de lignes téléphoniques.

« Les événements d'Abyssinie ne se précipitent pas tellement qu'on doive à tout prix préférer la rumeur sensationnelle à l'information sûre et peut-être tardive.

« Le négus a conscience de ses responsabilités. Il sait que sa sagesse et sa modération lui ont valu le respect de l'Europe, et il ne lui est pas indifférent de compromettre à la légère une réputation à laquelle il tient énormément — et qui lui est une consolation dans l'épreuve actuelle — en travestissant la vérité sur les vicissitudes de la guerre.

« La reprise d'Adoua n'a pas été confirmée. C'est Reuter qui en a propagé la nouvelle ; c'est l'empereur qui l'a démentie.

« De source anglaise, on a également annoncé que deux avions italiens auraient été descendus. Jusqu'à ce jour, je n'en ai pas eu confirmation d'Addis-Abéba.

« Il est exact, par contre, que le dedjaz Gougsa est passé aux Italiens. Mais les conséquences de cette défection sont loin d'être aussi catastrophiques que se plaît à le clamer une propagande italienne éprise de colportage plus que de vérité.

« Gougsa faisait partie de l'avant-garde et non du gros des troupes. On le savait peu sûr. Par deux fois, il avait refusé de se présenter devant le négus, à Addis-Abéba, longtemps avant l'ouverture des hostilités. En l'absence de preuves formelles, l'empereur avait refusé de sévir contre lui, tout en le sachant en relations avec les Italiens.

« Ceux qui croient que la trahison de Gougsa prélude à la désagrégation de l'empire abyssin se trompent lourdement. Une guerre qui n'aboutit pas à l'extermination d'un peuple a presque toujours pour résultat de l'unifier davantage. »

— Combien de temps le négus pourra-t-il se tenir encore ? demanda un confrère.

— Vous voulez dire : combien de temps Mussolini pourra-t-il tenir encore ? Les opérations militaires qui ont eu lieu jusqu'à présent ne furent que des escarmouches. Il n'y a pas eu d'engagement décisif, et s'il est vrai que l'armée abyssine affectionne la guérilla, elle osera aussi affronter l'adversaire en rangs serrés. Jusqu'à présent, il n'y a eu que prise de contact, et je crois traduire le sentiment européen unanime quand je dis qu'on attendait mieux des armes italiennes.

« Quand on sait que le haut commandement italien avait massé ses troupes depuis de longs mois près de la frontière, que les moindres détails de l'offensive avaient été arrêtés et qu'elle devait se déclencher avec la rapidité de l'éclair, le moins qu'on puisse dire, c'est que l'avance italienne depuis la frontière jusqu'à Adoua, c'est-à-dire sur un parcours comme celui de Potsdam à Berlin ou de Bruxelles à Malines, n'a absolument rien eu de brillant. L'abandon d'Axoum fut volontaire et nécessité par des considérations stratégiques.

« Je voudrais ajouter qu'il n'y a rien de vrai dans les bruits au sujet de mauvais traitements infligés à des Européens en Abyssinie. Aucun n'a été retenu comme otage. Il n'y a aucune haine de la race blanche. Les Ethiopiens ont fort bien appris à distinguer entre Italiens, Anglais, Français, etc. Un sentiment de profonde reconnaissance les remplit à l'égard de l'Angleterre et de la Société des nations. L'esprit de justice dont a fait preuve l'organisme de Genève, loin de faire éclore ou de renforcer les préjugés de race — et le pire aurait été un élan de haine commune des races de couleur dressées contre la race blanche — a fait entièrement tomber cette barrière. La solidarité de justice internationale triomphant de la solidarité raciale est le haut fait moral acquis à Genève et qui entrera profondément dans la conscience de tous les peuples coloniaux. »

Le consul nous a dit encore qu'il ne faut pas s'attendre avant quelque temps à des opérations de grande envergure, la tactique de l'empereur consistant à gagner du temps afin d'attendre le plein effet des sanctions. Mais l'Italie ne voudra-t-elle pas, pour cette raison même, brusquer les événements ?

Un nouveau conseiller national

M. DUTTWEILER

directeur de la Migros, qui a été élu député au Conseil national dans trois cantons (Berne, Zurich et Saint-Gall), et dont le nouveau parti a conquis d'emblée sept sièges.

Discours de ministres anglais

Londres, 28 octobre.

Parlant au Reform Club, à Manchester, sir Herbert Samuel, chef du parti libéral parlementaire, a fait allusion à la possibilité d'un remaniement ministériel.

M. Macdonald ne ferait plus partie du cabinet et M. Winston Churchill, à qui son poste serait confié, serait chargé de la coordination des trois ministères de la défense.

Un tel remaniement, a poursuivi sir Herbert Samuel, indiquerait une tendance à droite. Il indiquerait également que, dans quelques mois, un tel ministère exprimerait devant la Chambre des communes le regret que la Société des nations ait échoué dans sa tâche. La responsabilité de cet échec incomberait évidemment à tous les gouvernements, sauf à celui du gouvernement de Londres, dont la seule politique serait désormais une politique d'isolement ou d'alliances impliquant incontestablement une dépense complémentaire pour les armements.

De son côté, M. Macdonald, prenant la parole à une conférence nationale travailliste, a déclaré que, pour le gouvernement, la Société des nations était le fondement de la paix. « Nous ne travaillons pas actuellement à Genève simplement parce que nous avons signé le covenant, mais parce que nous voyons le système de la paix en entier menacé de ruine. »

Londres, 29 octobre.

M. Stanley Baldwin a prononcé un discours consacré à la question des rapports de l'Angleterre avec le continent. Ce discours peut se résumer en trois points : attaque contre « l'isolationnisme » et justification d'une politique de coopération en Europe, insistance sur la nécessité de localiser le conflit actuel et plaidoyer en faveur d'un renforcement des moyens de défense.

M. Baldwin a exposé pourquoi il est impossible de recourir aux sanctions extrêmes. La plus extrême forme de sanctions, qui consiste à empêcher les marchandises de pénétrer dans le pays visé, serait très difficile à appliquer en l'absence des Etats-Unis, du Reich et du Japon. Elle ne pourrait être mise en vigueur que par un blocus. « Je n'accepterai jamais, a dit M. Baldwin, que notre pays participe à un blocus d'aucune sorte, s'il n'était au moins assuré de l'appui cordial de ces grands pays neutres. Ce serait la plus cruelle ironie de l'histoire si la Société des nations, en cherchant à faire respecter la paix dans quelque point du globe, ne réussissait qu'à mettre le feu au monde et à déclencher une guerre qui ferait rage d'un pôle à l'autre. »

Londres, 29 octobre.

M. Eden, parlant devant ses électeurs, à Leamington, a affirmé sa foi dans l'avènement de la paix. « Quels que soient les résultats des troubles présents, a-t-il dit, je suis persuadé que nous allons vers une compréhension mutuelle entre les Etats qui simplifiera les relations et maintiendra la paix. Le monde doit en arriver là ou mourir. C'est pourquoi je suis fier d'avoir été le porte-parole du Royaume-Uni à Genève. »

Qu'est-ce que signifient ces révoltes ?

Mexico, 29 octobre.

Des mouvements isolés de rébellion ont été constatés dans quelques Etats, mais ils ont été rapidement étouffés par l'action des troupes et de l'aviation. Un chef des bandits s'est soumis. Un autre a été tué. Leurs hommes se sont enfuis.

A Jalisco, un avion a mitraillé 150 rebelles qui allaient attaquer un train.

A Las Cucharas, à Santafé, à Cerro, les rebelles ont subi des pertes au cours de rencontres avec les troupes fédérales.

Les réformes de M. Laval

Paris, 28 octobre.

Selon *Paris-Soir,* la dernière série des décrets-lois, que M. Laval met au point, contiendra environ 150 à 200 nouveaux décrets, dont un bon nombre sont d'un intérêt relatif, étant des décrets d'application.

D'autres auront trait à la réforme administrative. D'autres enfin seront des décrets financiers.

Les démêlés sino-japonais

Nankin, 28 octobre.

On déclare, dans les milieux officiels :

1° que, contrairement aux bruits qui ont circulé récemment, le gouvernement chinois n'a reçu aucune nouvelle demande du Japon ;

2° qu'il n'existe aucune tendance à l'autonomie dans la Chine du nord, les rumeurs mises en circulation à ce sujet provenant de certains milieux intéressés à créer de l'agitation ;

3° que les nouvelles de source japonaise, d'après lesquelles l'indépendance du Chahar serait prochainement proclamée, sous la conduite du prince Teh, sont sans aucun fondement ;

4° que la révolte des paysans de Hsingho, à laquelle ont pris part, ainsi que des télégrammes de presse l'ont déjà annoncé, certains éléments japonais, sera réglée par la voie diplomatique, Hsingho étant située dans la zone démilitarisée.

Tokio, 29 octobre.

On mande de Peiping que les autorités chinoises à Peiping et à Tien-Tsin ont découvert une vaste conjuration dirigée contre le gouvernement de Nankin. Au cours de nombreuses perquisitions, 300 personnes ont été arrêtées.

Une fausse interview de Hitler

Berlin, 28 octobre.

Le *Deutsche Nachrichtenbüro* communique ce qui suit : « Le journal français *L'Ordre* parle d'une prétendue interview de plusieurs heures que le chancelier Hitler aurait accordée à un journaliste français.

« Nous apprenons de source officielle à ce sujet :

« A l'occasion de la présence d'un journaliste français qu'il connaît depuis longtemps, le chancelier a eu avec lui un court entretien qui n'a pas été au delà de considérations générales sur les questions de politique étrangère. Les déclarations du chancelier sont rapportées d'une façon absolument fausse. »

AUTOMOBILISME

Les constructeurs allemands cherchent des pilotes

On se préoccupe, en Allemagne, de la prochaine saison de course. Côté voitures, tout va pour le mieux et nous verrons certainement, dans les différentes compétitions internationales, des « bolides » bien au point et capables des plus grandes vitesses.

Malheureusement, le même optimisme ne règne pas en ce qui concerne les pilotes. Pour Mercédès, Caracciola sera certainement le chef de file ; mais pour Auto-Union, Von Stuck n'aurait pas encore signé. Un seul conducteur serait engagé officiellement, le jeune Rosemeyer.

Ce qui préoccupe le plus les constructeurs du Reich, c'est de savoir s'ils pourront se passer des deux coureurs italiens Varzi et Fagioli. Ces derniers, du reste, n'auraient plus le même enthousiasme pour piloter les voitures d'outre-Rhin, parce que, du fait de la réglementation sur les devises, il leur est difficile de sortir d'Allemagne ce qu'ils gagnent.

Enfin, le sentiment des Allemands serait, bien entendu, de réserver les voitures allemandes aux seuls conducteurs allemands.

Les droits sur la benzine

L'arrêté sur l'augmentation des droits sur la benzine contenait une disposition prévoyant que les automobilistes entrant en Suisse ont droit à une réduction de prix sur la benzine. Ce droit était limité au 31 octobre.

Le Conseil fédéral a décidé de prolonger ce délai jusqu'au 29 mars 1936, afin que des expériences puissent encore être faites pendant la saison d'hiver. Le privilège qui est ainsi accordé aux automobilistes étrangers est d'ailleurs très loin d'avoir l'importance qu'on lui a attribuée.

AVIATION

Nouveaux hydravions britanniques

Quinze grands hydravions, d'un nouveau type, seront prochainement commandés par les « Imperial Airways ». Ainsi serait officiellement accompli, selon le rédacteur aéronautique du *Daily Telegraph,* le premier pas vers un service régulier d'appareils transatlantiques.

Ces hydravions auront quatre moteurs, un rayon d'action de 2400 kilomètres et une vitesse de croisière voisine de 260 km. à l'heure. Le coût total de cette nouvelle augmentation de la flotte des « Imperial Airways » sera d'environ 1 million 250,000 livres sterling (18 millions 750,000 francs).

De Milan à Rome en 1 heure 12 min.

Un avion militaire italien d'un type nouveau a effectué le parcours Milan-Rome en 1 h. 12 min., soit à la vitesse de 400 km. à l'heure.

La vie économique

Le commerce extérieur de la Suisse pendant les neuf premiers mois de 1935

Le recul persistant de notre commerce extérieur s'est poursuivi pendant les neuf premiers mois de l'année en cours. La valeur totale du commerce extérieur a rétrogradé à 1 milliard 519 millions, en régression de 145 millions par rapport aux trois premiers trimestres de 1934. Les importations qui se chiffrent par 928 millions ½ accusent un recul de 127 millions. Les exportations ont atteint 590 millions, soit 18 ½ de moins. Les importations ont fléchi en valeur de 12 % et en quantité de 6,8 %. Les exportations marquent, d'une manière générale, en ce qui concerne la tendance des prix, un mouvement inverse : la diminution de valeur est de 3 % et le recul quantitatif de 16,4 %.

Notre pays étant étroitement lié à l'économie mondiale, il est intéressant de voir comment la situation a évolué sur le marché mondial. Calculé en or, le commerce mondial n'a rétrogradé que de 0,4 % du premier au deuxième trimestre 1935, alors que, à cette époque, par exemple, au cours des années 1925 à 1928, la diminution ressortait en moyenne presque à 5 %. Comme les prix en or des marchandises négociées sur le marché mondial sont restés *in globo* à peu près inchangés, on peut admettre que les échanges commerciaux entre nations ne se sont guère ralentis et qu'ils ont, au contraire, légèrement progressé ; il est vrai qu'une régression du commerce mondial se produit habituellement en pareille saison.

Voici le déficit de notre balance commerciale, depuis 1928, pendant les neuf premiers mois de l'année, c'est-à-dire l'excédent des importations sur les exportations :

	Millions
1928	453
1929	474
1933	537
1934	446
1935	338

Les chiffres ci-après montrent comment ont évolué, à l'importation et à l'exportation, les trois grandes classes de marchandises au cours des trois premiers trimestres de 1932 à 1935 :

	Denrées alim.	Matières premières	Produits fabriqués
	Importations		
1932	356 millions	389 millions	561 millions
1933	290	349	518
1934	253	333	469
1935	231	303	394
	Exportations		
1932	62	66	469
1933	52	66	501
1934	44	59	504
1935	42	68	479

Depuis le premier trimestre 1932 jusqu'à 1933, la valeur des produits fabriqués importés a dépassé celle des produits manufacturés exportés. Notre exportation s'est ainsi trouvée privée de son plus ferme soutien. Mais, depuis 1934, nos ventes de produits finis au dehors l'emportent de nouveau sur nos achats de produits fabriqués étrangers.

D'une manière générale, les matières premières importées aux fins de perfectionnement sont devenues meilleur marché. Cela résulte, il est vrai, non seulement de modifications de prix, mais aussi de changements dans l'assortiment des marchandises importées.

Nos exportations industrielles sont diversement en régression. On peut dire cependant que la force de résistance de notre commerce d'exportation résulte d'une meilleure situation des marchés d'exportation dans l'industrie métallurgique.

Les exportations de la branche métallurgique sont caractérisées surtout par un regain d'activité dans l'industrie horlogère. Les bureaux de contrôle fédéraux ont poinçonné, pendant les neuf premiers mois de 1935, 283,020 boîtes de montre d'or, d'argent et de platine, contre 243,614 pendant la période correspondante de 1934.

L'industrie bâloise des couleurs a fait, comparativement à la période correspondante de l'année précédente, de moins bonnes affaires. Notre industrie des couleurs dérivées du goudron parvient à maintenir ses positions grâce à l'excellente qualité de ses spécialités, bien que l'exportation en soit limitée par le pouvoir d'achat de nos débouchés.

A considérer le mouvement de notre balance commerciale avec nos principaux fournisseurs et débouchés, il appert que, comparativement aux trois premiers trimestres de 1934, l'excédent des importations a augmenté avec l'Argentine (le déficit a passé de 24,3 à 33,1 millions), la Roumanie (de 9 à 12,3), les Pays-Bas (de 7,9 à 8), et le Brésil (de 1,9 à 2,2). En revanche, la passivité s'est atténuée par rapport aux Etats suivants : Allemagne (le déficit a fléchi de 162,9 à 123,1), France (de 76,7 à 65,6), Italie (de 37,3 à 13,9), Etats-Unis (de 22,2 à 16,4), Belgique (de 20 à 11,6), Tchéco-Slovaquie (de 14,2 à 10,9), Hongrie (de 14 à 4,1), Autriche (de 8,6 à 5,5), Egypte (de 7,4 à 7,2), Grande-Bretagne (de 6,1 à 2,3), Espagne (de 7,2 à 1,9), Vénézuéla (de 3,4 à 1,7), Inde britannique (de 1,9 à 1,6), Confédération australienne (de 1,7 à 0,9) et Pologne (de 1,6 à 0,5). Avec le Japon, le solde actif a passé de 2,8 à 3,3 millions. En ce qui concerne la Chine, le solde actif (2,8 millions) s'est transformé en un solde passif (0,3 million). Dans notre commerce avec le Canada, l'excédent des importations (5,7 millions) est resté stationnaire.

Voici le tableau de notre commerce avec nos cinq principaux clients pendant les neuf premiers mois de 1934 et 1935 :

	Importations		Exportations	
	1934 Millions	1935 Millions	1934 Millions	1935 Millions
Allemagne	291	248	128	125
France	167	152	90	87
Italie	87	69	50	55
Grande-Bretagne	68	55	62	53
Etats-Unis	58	50	36	33

Le renchérissement de la vie

La population anglaise dépense actuellement pour les produits alimentaires environ 20 millions de francs de plus par semaine qu'à la même époque de l'année précédente. Le journal relève que toutes les catégories principales de denrées alimentaires sont atteintes par le renchérissement dans une même mesure. Le pain, le beurre, les légumes, le lard, les fruits et la viande ont notamment augmenté fortement. Au cours des dernières semaines, par exemple, le prix de gros du beurre s'est élevé de 40 %.

Aux Indes, les prix des produits chimiques montent de jour en jour. La glycérine a augmenté de 250 % en l'espace d'une dizaine de jours sur le marché de Bombay, tandis qu'elle a dépassé 480 % de sa valeur d'il y a huit jours sur le marché de Calcutta.

Cette hausse est le résultat d'une spéculation à grande échelle qui s'étend à toutes les matières qui peuvent servir à la fabrication des munitions.

Les commerçants craignent, d'autre part, de se trouver démunis de stocks, étant donnée l'importance grandissante de la demande européenne pour ces produits.

La fabrication du drap en Suisse

Grâce aux progrès de la technique, nous ne sommes presque plus, en Suisse, tributaires de l'étranger quant à la fabrication du drap, et l'on peut même bien dire, en voyant le grand choix et la qualité des tissus que produisent actuellement nos fabriques, que nous n'avons dans ce domaine plus rien à envier aux autres pays. Par ailleurs, ces draps conviennent parfaitement au goût de la clientèle suisse : les producteurs savent adapter couleurs et dessins à la mode toujours changeante, tout en évitant l'extravagance. Ajoutons que, grâce au système de l'échange que pratiquent plusieurs de nos fabriques en reprenant des vêtements vieux, dont la laine est encore utilisable, de nombreuses personnes peuvent plus aisément faire des achats de tissus neufs.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de montrer par quelles préparations techniques passe une pièce de drap avant d'être mise dans le commerce. La laine brute est importée d'Australie, d'Amérique du sud, d'Afrique du sud, d'Espagne, d'Angleterre et de France. Signalons qu'une petite quantité de laine brute est aussi produite par la Suisse. On commence par soumettre cette laine au lavage, puis on la trie suivant sa longueur, sa finesse et sa couleur. On n'emploie que peu de laine de couleur naturelle : il faut donc généralement la teindre, travail qui exige des connaissances et une expérience toutes particulières. On fait passer ensuite cette laine par les machines à carder et à filer.

Ce n'est qu'alors que la laine peut être employée pour le tissage où l'on s'efforce de réaliser les modèles les plus nombreux et les plus différents. Mais l'étoffe n'est encore pas prête à être livrée au consommateur : auparavant, il est nécessaire de la soumettre au foulage, ce qui la rend à la fois plus douce et plus épaisse, tout en la raccourcissant. Puis, elle est passée sous la presse ; enfin, elle est décatie. Maintenant, il n'est plus à craindre que l'étoffe ne se rétrécisse, même si elle est mouillée par la pluie. Après un contrôle rigoureux auquel aucun défaut, même minime, ne saurait échapper, la marchandise est prête à être mise sur le marché.

Ainsi, par la préparation minutieuse, dont nous venons de donner une idée sommaire, nos fabriques parviennent à produire un drap d'une très belle qualité, à des prix tout à fait abordables.

PETITE GAZETTE

L'automobilisme à l'école

La direction des écoles moyennes de Prague a décidé de faire donner aux élèves des deux dernières années des cours pour la conduite des automobiles. Les élèves devront rembourser les dépenses occasionnées par ces cours. Les élèves auront la possibilité de se faire inscrire aux examens pour l'obtention du certificat de conduire. Ces cours ne seront pas donnés seulement aux classes de jeunes gens, mais aussi aux jeunes filles.

La « Normandie »

Le paquebot *Normandie,* de retour de son dernier voyage de l'année, est entré hier après midi lundi au Havre. La *Normandie* va désarmer. Elle entrera dans la grande forme de radoub du Havre pour ses travaux de mise au point définitive. Le paquebot ne reprendra son service que le 4 mars 1936.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le cyclone de Haïti

Deux mille personnes auraient été tuées au cours du cyclone qui a dévasté le sud de Haïti. En outre, 3000 personnes seraient sans abri.

Le montant des dégâts n'a pu être encore évalué.

Le gouvernement haïtien a ordonné d'urgence l'envoi de vivres, de vêtements et de médicaments dans la zone sinistrée.

Le cyclone qui a dévasté Haïti a également fait d'importants dégâts sur les côtes du Honduras et du Nicaragua. La ville de Cape Gracias à Dios, au Nicaragua, a été complètement détruite. On ignore le nombre des victimes, les communications étant interrompues en de nombreux endroits.

La tempête au Japon

La tempête qui a sévi samedi et dimanche au Japon a fait d'énormes ravages sur les côtes orientales de la Corée. La navigation est paralysée et 17 bateaux de pêche ayant une centaine d'hommes à bord ont été surpris par l'ouragan. On croit que tous ces pêcheurs ont péri.

Les faussaires polonais

L'enquête ouverte contre les trois faussaires récemment arrêtés à Sosnowice, qui avaient mis en circulation de faux billets français de 500 et 50 fr., a établi que ces faux billets n'ont pas seulement été placés en Pologne et en France, mais aussi en Tchéco-Slovaquie et en Roumanie.

Le feu dans un cinéma

A la suite d'un court-circuit, le feu s'est déclaré dimanche soir dans un cinéma du Boucau, près de Bayonne (Basses-Pyrénées), où se trouvaient plusieurs centaines de spectateurs. En quelques minutes, l'incendie prit de grandes proportions, provoquant une panique parmi les spectateurs. Grâce à la promptitude des secours apportés, il n'y a pas de morts à déplorer. Une quinzaine de personnes ont néanmoins été brûlées. Les dégâts matériels sont très importants.

La chute d'un train japonais dans une rivière

Au cours de l'accident de chemin de fer qui s'est produit dans la province japonaise de Fukushima, et qui provoqua la chute d'un train local dans une rivière, 11 personnes ont été tuées, 53 ont été blessées dont 15 grièvement.

Un avion dans la mer

Près de Palma de Majorque (Baléares), hier lundi, on a vu tomber un avion dans la mer. Une vedette accourue sur les lieux de l'accident n'a rencontré aucune trace de l'avion ni des aviateurs.

SUISSE

3000 litres de moût versés dans un champ

Lundi après midi, dans la commune de Moudon, un chauffeur qui conduisait un camion sur lequel avaient été chargés 3000 litres de moût s'est endormi au volant de sa voiture. Le camion quitta la route, dévala au bas d'un talus où il se renversa. Les 3000 litres de moût furent perdus.

Cycliste tué par une automobile

Hier lundi, un jeune garçon de quatorze ans, fils de M. Hurst, cantonnier à Niederœsch, circulant à bicyclette, entre Oeschberg et Kirchberg (Berne), a été renversé par une automobile, à l'instant même où il voulait dépasser un attelage. Il eut le crâne fracturé et succomba sur place.

Une rixe mortelle

Dimanche soir, après une rixe dans un café de Gordola (Tessin), M. P. Ferriroli, âgé de cinquante-quatre ans, rentrait chez lui, s'armait d'un fusil et, retournant sur les lieux, fit feu sur son adversaire Togni Roberto, âgé de vingt-neuf ans, qui fut atteint à l'abdomen. Il a succombé à l'hôpital de Locarno. Le meurtrier a été arrêté.

TRIBUNAUX

L'ex-policier Bonny en Cour d'assises

Une seconde affaire Bonny a commencé devant la Cour d'assises de la Seine, hier lundi. L'ex-inspecteur comparaît cette fois en compagnie du financier lithuanien Volberg. On reproche au financier le crime de corruption de fonctionnaires et à Bonny de s'être laissé corrompre. Les faits remontent à 1928.

Volberg, qui faisait l'objet d'un arrêt d'expulsion, fut mis en rapport avec Bonny et obtint un sursis à l'arrêté qui le menaçait. Dans l'intervalle, Bonny aurait demandé au financier de lui offrir un complet et un pardessus, qui furent chiffrés 4000 fr. et payés par Volberg chez un tailleur du nom de Lidwal. Telle est la première affaire. Mais il y en a une seconde. En avril 1929, Bonny aurait offert à Volberg de lui procurer une carte d'identité d'étranger moyennant 100 livres sterling. A l'instruction, Bonny a toujours protesté de son innocence ; en ce qui concerne le sursis accordé au financier, il l'explique en disant que Volberg était son « indicateur ». Les débats du procès dureront deux jours.

Il ressort jusqu'à présent des débats que l'ex-inspecteur Bonny aurait réclamé au financier lithuanien Volberg 100 livres sterling pour la remise d'une carte d'identité. Mais Bonny a nié ce fait.

Coups de crayon

Un brave

Nous voudrions rappeler aujourd'hui la mort récente d'un jeune agent de la Sûreté, disparu dans la Sarine, un matin de ce mois d'octobre, en poursuivant un prisonnier. La nouvelle de ce drame a, comme il est juste, causé dans la ville un très grand émoi. Puis, ainsi que tout événement qui rompt brutalement le cadre de nos préoccupations accoutumées, ce fait tragique a suscité bien des commentaires. Il faut donner raison, semble-t-il, à ceux qui, songeant à ce malheur, ont jugé que l'agent Ruffieux aurait pu « s'y prendre autrement », ne pas se lancer dans les flots, attendre, sur un point de la berge gagné en hâte, que le fugitif sortît de la rivière, épuisé, transi, piteux, incapable de toute lutte. Le policier aurait-il pris cette décision sage, le malandrin était capturé, la justice, satisfaite, et un brave homme (qui était aussi un homme brave), conservé au pays. Et, dans un foyer fribourgeois, une jeune veuve n'irait point pleurer sur une tombe.

Tout cela est très vrai ; tout cela est la logique même. Mais les grandes passions nobles n'ont-elles pas souvent, à leurs heures de paroxysme, l'illogisme pour règle et l'anormal pour mesure, et est-il une passion plus noble que le sentiment du devoir poussé jusqu'à l'acceptation du sacrifice de la vie ? La mort de l'agent Ruffieux nous a révélé ce que nous révèlent rarement (et c'est heureux) les faits divers journaliers de notre paisible vie fribourgeoise. Elle nous a révélé qu'en ce calme pays, le courage, vertu racique ainsi qu'en atteste l'Histoire, n'attend que son heure pour se manifester ; qu'il est encore des hommes qui osent braver la mort si ce qu'ils jugent être leur devoir les pousse à cette résolution extrême. Plus de maîtrise de lui-même, un discernement plus lucide, eussent permis à Ruffieux de se saisir de son prisonnier sans s'exposer à mourir ; soit. Mais ne disons pas, comme on l'a dit, sans doute, avec irréflexion : Son acte fut insensé. Voyons les faits : Cet agent a vingt-quatre ans, un jeune bonheur l'attache à la vie. Un jour, en service commandé, une situation soudaine et tragique exige que, en l'espace d'un éclair, il la résolve. Une seule issue s'offre à son inexpérience. Il en courra les risques redoutables. Il plonge, il lutte, il disparaît, il meurt. Il meurt en faisant ce que, dans une interrogation secrète, silencieuse, angoissante, il aura appelé : son devoir. Où est la déraison dans ce geste courageux ?

Non, laissons généreusement à ce brave tout le mérite de sa bravoure. Comprenons la belle leçon qu'il nous donna. L'Histoire est riche en récits de hauts faits dont la seule utilité fut, peut-être, de laisser au pays de grands exemples toniques. Ne cherchons pas trop à réglementer le courage. Respectons ce qu'il a de spontané, d'irréfléchi parfois, et d'ardent. Nous nous ennoblissons en cherchant à comprendre le sens souvent profond d'un geste téméraire. Et nous appellerons l'agent Ruffieux un brave, victime de son devoir.

Ern. C.

Changes à vue

29 octobre

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 22	20 32
Londres (1 livre st.)	15 07	15 17
Allemagne (100 marcs or)	123 50	124 —
Italie (100 lires)	24 90	25 10
Autriche (100 schillings)	— —	— —
Prague (100 couronnes)	12 65	12 80
New-York (1 dollar)	3 04	3 09
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belges)	51 65	51 95
Madrid (100 pesetas)	41 80	42 20
Amsterdam (100 florins)	208 60	208 10
Budapest (100 pengö)	— —	— —

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

29 octobre, 8 heures du matin

BAROMÈTRE

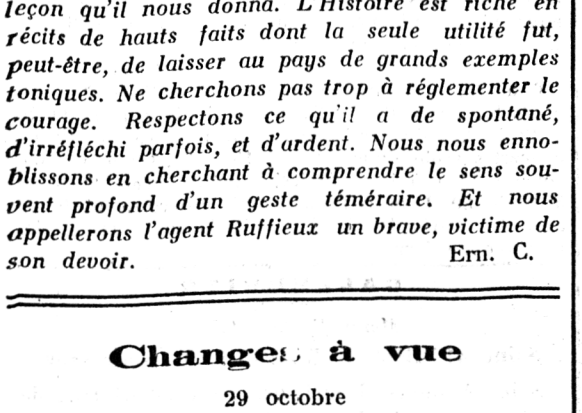

THERMOMÈTRE

Octobre	23	24	25	26	27	28	29	Octobre
7 h. m.	3	2	3	3	1	8	10	7 h. m.
11 h. m.	6	5	7	5	6	8	12	11 h. m.
7 h. soir	3	4	4	4	5	9		7 h. soir

Temps probable

Zurich, 29 octobre, 11 heures du matin.

Couvert avec pluies. Vent du secteur ouest. Température stationnaire

Nouvelles de la dernière heure

L'avance italienne en Ethiopie

Rome, 29 octobre.

Les télégrammes reçus de la zone des opérations par le ministère de la propagande et de la presse donnent les premiers détails sur la nouvelle avance italienne dans le Tigré oriental.

Le but de l'avance est une rectification du front par l'occupation de la région de Tembien qui sépare Adoua de Makallé. L'avance s'est effectuée sur un territoire défendu par les Abyssins. Il n'existe pas une vraie ligne de défense, mais les Abyssins occupent de nombreuses positions élevées. L'artillerie lourde qui participe à l'action a assez facilement raison de cette résistance.

Les télégrammes ajoutent que la population de Tembien est favorable aux Italiens, ce qui facilite l'avance. Il est possible que les troupes italiennes ne rencontrent pas de résistance farouche avant Makallé, mais il est presque certain que les Abyssins résisteront plus au sud à Ambo-Alagi, montagne haute de 3400 m.

L'état sanitaire des troupes italiennes

Rome, 29 octobre.

L'agence Stefani dément les nouvelles selon lesquelles les troupes italiennes en Afrique orientale souffriraient de la chaleur et de maladies.

Le professeur sénateur Aldo Castellani, haut commissaire pour les services de santé, après une inspection qui a duré une semaine sur le front d'Erythrée, a déclaré que l'état sanitaire des troupes est excellent.

Il y a quelques semaines des cas de méningite cérébro-spinale et de variole s'étaient produits dans le Tigré. On n'en signale plus.

On a enregistré à Adoua six cas de malaria seulement. On a constaté seize cas de typhoïde non mortels.

Le professeur a ajouté que les conditions physiques des populations du Tigré sont lamentables en raison de l'anémie qui les afflige. Les plus grandes précautions sont prises en faveur des indigènes.

Les autorités italiennes ont installé des léproseries dans le Tigré, car elles ont découvert plusieurs centaines de malades, notamment dans la région d'Axoum.

Cela s'explique, car la ville est un lieu de pèlerinage. Les lépreux sont de deux catégories : les porteurs d'ulcères qui sont contagieux et doivent être enfermés ; les non contagieux qui seront soignés chez eux.

Enfin, le sénateur Castellani signale que depuis quelques années la lèpre n'est plus incurable et que c'est sans aucune crainte que la contamination du fléau pourra être enrayée.

A Addis-Abéba

Addis-Abéba, 29 octobre.

Dans certains milieux, on interprète la décision du négus de ne s'absenter que rarement de la capitale comme due au fait que des négociations de paix sont sur le point d'être entamées. Dans les milieux officiels, on n'a pas reçu confirmation de cette interprétation.

Entre temps, de grosses pièces d'artillerie qui avaient été placées dans la ville pour protéger les habitants contre les raids aériens ont été mises en place.

Le comte Vinci à Djibouti

Djibouti, le 29 octobre.

(Havas.) — Le comte Vinci, ministre d'Italie en Ethiopie, est arrivé à Djibouti venant d'Addis-Abéba. Le consulat italien à Djibouti, ayant reçu les archives et le personnel de la légation et du consulat en Ethiopie, a pris l'importance d'une véritable ambassade.

Certains journalistes étrangers, et notamment, des parisiens, se sont vu refuser l'accès de l'Ethiopie.

M. Laval cherche des formules de conciliation

Paris, 29 octobre.

(Havas.) — « Le gouvernement français, écrit le *Petit Parisien,* ne cherchera pas, comme le bruit en avait couru, à obtenir un nouveau délai pour la mise en vigueur des sanctions économiques. Beaucoup d'Etats y ayant déjà donné leur consentement, le comité de coordination fixera probablement au 10 novembre le déclenchement de ce nouveau mécanisme de coercition. »

A propos de la présence à Genève de M. Laval et de sir Samuel Hoare, ce journal ajoute :

« Tout porte à croire que, en marge du comité, se dérouleront d'importants échanges de vues sur les formules de conciliation qui pourraient ramener la paix en Afrique. On cherche activement des solutions susceptibles de donner satisfaction à une partie des *desiderata* italiens tout en sauvegardant l'intégrité éthiopienne sous l'égide de la Société des nations. On songe pour les provinces du sud, limitrophes de la Somalie italienne, à une formule de bail, de mandat ou autre qui ne présenterait pas les mêmes inconvénients et dont il existe déjà des précédents. »

Les sanctions

Paris, 29 octobre.

Le *Journal officiel* publie le texte du décret assurant l'application en France et dans les colonies françaises des mesures d'ordre financier décidées à Genève à l'égard de l'Italie, en vertu de l'article 16 du pacte de la Société des nations. Ce décret interdit tout prêt direct ou indirect au gouvernement italien ; toute souscription à des obligations ou actions émises en Italie.

Paris, 29 octobre.

Excelsior traite de l'application prochaine des sanctions économiques et financières contre l'Italie. Au sujet de ces sanctions, il précise en ces termes la position de la France : « La France reste fidèle à l'action collective prévue par le pacte. Elle est d'accord en cela avec l'Angleterre. Elle a écarté le blocus et les mesures d'ordre militaire. C'est que la pression progressive des sanctions économiques et financières peut et doit suffire à convaincre l'Italie qu'il n'y a d'issue honorable pour elle qu'une conciliation aussi prompte que possible du conflit italo-éthiopien.

« La paix, a dit M. Laval, ne doit humilier personne. Cette formule caractérise parfaitement la politique de la France qui se refusera toujours à diviser pour régner, mais qui cherchera inlassablement à pacifier et à unir peuples et gouvernements dans un commun idéal de progrès humain et de prospérité. »

Ce journal montre ensuite la gravité des sanctions économiques et financières et conclut :

« Il faudra un rare stoïcisme à l'Italie pour supporter cette dernière épreuve. Le gouvernement italien a donné des gages de sa volonté d'apaisement en restant à la Société des nations, en donnant aux opérations militaires en Ethiopie un caractère de pénétration pacifique, en amorçant une détente en Méditerranée, en affirmant sa résolution d'éviter tout ce qui risquerait d'aggraver la situation internationale.

« Sans doute lui en sera-t-il tenu compte à Genève où les passions partisanes doivent s'être quelque peu calmées. »

La prochaine séance du comité de Genève

Londres, 29 octobre.

Sir Samuel Hoare, secrétaire au Foreign Office, a décidé de se rendre également à Genève pour participer aux travaux du comité de coordination qui doit fixer la date de la mise en vigueur des sanctions économiques, compte tenu des réponses qu'il aura reçues des gouvernements intéressés.

D'autre part, M. Eden quittera Londres mercredi et pourra assister à la séance d'ouverture fixée à jeudi.

Sir Samuel Hoare rentrera à Londres dimanche ou lundi, tandis que M. Eden restera à Genève jusqu'à la fin de la session.

Paris, 29 octobre.

M. Laval a annoncé officiellement qu'il se rendrait à Genève le 31 octobre.

Un anniversaire du fascisme

Rome, 29 octobre.

L'anniversaire de la marche sur Rome a été célébré, hier, dans toute l'Italie. Cette fête de la victoire des Chemises noires s'est déroulée dans une atmosphère grave et émouvante.

La conférence navale de Londres

Tokio, 29 octobre.

M. Hirota, ministre des affaires étrangères, a fait savoir au gouvernement anglais que le Japon participera à la conférence navale à Londres. La délégation japonaise arrivera sans doute avec quelques jours de retard.

Les discours électoraux en Angleterre

Londres, 29 octobre.

(Havas.) — Parlant devant ses électeurs à Epping (Essex), M. Churchill a affirmé que l'heure de faiblesse de la Grande-Bretagne était une heure de danger pour l'Europe particulièrement à une époque où le monde était divisé entre pays libres et pays de dictature.

A Rochdale (Essex), sir Herbert Samuel a reconnu l'impossibilité pour les démocraties anglaise, française et américaine de désarmer alors que les grandes puissances dictatoriales et militaristes, comme l'Allemagne et l'Italie, arment sans discontinuer, mais il a estimé que des armements exagérés ne pourraient cependant avoir qu'une influence néfaste.

Les fascistes anglais

Londres, 29 octobre.

(Havas.) — Des bagarres se sont produites à l'issue d'une réunion organisée par les chemises noires de sir Oswald Mosley, à Paddington. A la sortie, plus de 6000 personnes attendaient les chemises noires au chant de l'*Internationale* et aux cris de « A bas Mosley ! ».

Plusieurs charges de police ont été nécessaires pour déblayer le terrain et permettre aux fascistes de gagner la station de métro la plus rapprochée. Quelques personnes ont été contusionnées et des arrestations ont été opérées.

Le cardinal Villeneuve à Paris

Paris, 29 octobre.

Mgr Villeneuve, cardinal-archevêque de Québec, a été reçu, hier soir, par le comité France-Amérique qui avait organisé un grand banquet en son honneur. Un membre de l'Académie française et le cardinal Verdier prirent la parole pour célébrer l'amitié franco-canadienne et exalter la perpétuité de la France sur les rives du Saint-Laurent. Le cardinal Villeneuve a dit son émotion et sa joie de l'accueil qui lui avait été fait ; il magnifia le rôle de la culture française dans le monde.

Service funèbre pour les cardinaux décédés dans l'année

Rome, 29 octobre.

Un service funèbre pour les cardinaux décédés dans le courant de l'année sera célébré, le 5 novembre, dans la chapelle Sixtine. La messe sera chantée par le cardinal Capotosti, camerlingue du Sacré-Collège.

Le Pape assistera de son trône à la cérémonie.

Les cardinaux morts dans l'année sont LL. EEm. Gasparri, Bourne, Locatelli, Andrieu et La Fontaine.

Les mesures d'ordre en Grèce

Athènes, 29 octobre.

(Havas.) — Le conseil des ministres a approuvé le décret visant la protection du régime. Ce décret prévoit des santions contre la propagation des informations ou des idées tendant à discréditer le nouveau régime. Des peines très sévères sont prévues pour l'excitation des passions politiques. Il est interdit de discuter de façon susceptible de provoquer l'excitation des esprits ou de troubler l'ordre public.

La Cour de justice internationale

La Haye, 29 octobre.

(Havas.) — La 35me session de la Cour permanente de justice internationale s'est ouverte, hier lundi, en séance privée. A l'ordre du jour, est inscrite une demande d'avis consultatif du Conseil de la Société des nations sur la comptabilité de certains décrets-lois dantzicois avec la constitution de la Ville libre.

Conflit politique à Dantzig

Varsovie, 29 octobre.

(Havas.) — Un conflit a éclaté à Dantzig entre le président du Sénat, M. Greiser, et le chef de district des S. A., M. Forstner. Ce dernier, qui représente le parti nationaliste-social et n'a de comptes à rendre qu'au *Führer,* exige des mesures sévères contre l'opposition. Le président du Sénat, par contre, se sent lié par les promesses qu'il a dû faire à Genève et aussi par la constitution de la ville libre.

Le chef des sections d'assaut aurait mis le président du Sénat en demeure de démissionner, et il proposerait comme son successeur le sénateur Huth. La situation actuelle rappelle les événements qui aboutirent, il y a plus d'un an, à la démission du président Rauschning.

La paix entre la Bolivie et le Paraguay

Buenos-Ayres, 29 octobre.

(Havas.) — La conférence de la paix du Chaco a fait à la presse la déclaration suivante :

« Ayant terminé les rapports de la commission militaire ministérielle, considérant que la démobilisation fut complète dans les délais prévus par la réduction d'au moins cinq mille hommes des effectifs militaires de la Bolivie et du Paraguay, que les deux parties n'effectuèrent aucun nouvel achat de matériel et qu'elles restèrent fidèles au compromis de non-agression, la conférence de la paix a décidé de déclarer que la guerre est terminée entre les républiques du Paraguay et de la Bolivie. Elle adresse un appel à ces deux pays pour qu'ils secondent les efforts des médiateurs en vue de parvenir le plus rapidement possible à une solution pacifique de tous les différends qui séparent encore les deux peuples. »

Les relations du Japon avec la Chine du nord

Tokio, 29 octobre.

Les agences de presse apprennent de Hsin-King que l'armée japonaise du Kouang-Toung a décidé d'intervenir dans le rétablissement de l'ordre et de la paix dans le nord de la Chine.

1° Elle réprimera les influences communistes venant de la Mongolie extérieure par une action commune du Japon, du Mandchoukouo et de la Chine ;

2° Elle s'opposera à l'ingérence du Kouomintang (gouvernement national chinois de Nankin) dans l'administration du nord de la Chine ;

3° Elle amènera par des mesures positives le gouvernement de Nankin à activer la suppression des mouvements antijaponais et la mise à exécution d'une politique japonophile.

L'armée du Kouang-Toung estime que seule une coopération « sincère » sino-japonaise empêchera l'invasion des provinces du nord de la Chine par les armées rouges chinoises qui approchent des frontières du Chansi, où l'agitation paysanne leur prépare une voie facile de pénétration.

L'explosion de grisou au Japon

Tokio, 29 octobre.

A Fukuoka, cinquante-neuf morts et quinze blessés ont été retirés de la mine. Soixante-sept mineurs sont encore enfermés au fond, et on a perdu tout espoir de les retrouver vivants. La catastrophe a été causée par le grisou.

SOMMAIRES DES REVUES

Les Echos de Saint-Maurice. — 6 octobre : Paul Claudel : Jean Massin. — Mauritiana : L. D. L. — Chronique : Jean-Et. Berclaz, phil. — Nouvelles : Chne F.-M. Bussard. — Nos morts : Chne F.-M. Bussard

FRIBOURG

Les élections fédérales du 27 octobre

Les suffrages militaires

On a vu que les suffrages militaires ne figuraient pas dans les tableaux électoraux d'hier lundi.

Ils sont arrivés seulement dans la journée.

Voici leur répartition entre les candidats conservateurs :

MM.	Aeby	180
	Benninger	159
	Chassot	159
	Grand	151
	Müller	158
	Musy	172
	Quartenoud	169

Liste radicale : MM. Bartsch 46, Droz 41, Genoud 45, Glasson 43, Gutknecht 40, Mussilier 36, Pochon 37.

Liste socialiste : MM. Meuwly 10, Bæriswyl 9, Riedo 10, Thévenaz 9.

Il a été exprimé 1203 suffrages conservateurs, 294 suffrages radicaux et 44 suffrages socialistes.

A quoi a tenu le sort du septième siège

Pour que le septième siège restât aux conservateurs, il aurait fallu qu'au moins 595 électeurs votassent la liste conservatrice au lieu de voter la liste radicale.

Leur vote, produisant 4165 suffrages, eût porté le total des suffrages conservateurs à 149,503 et le total des suffrages radicaux eût été réduit à 49,832.

Le quotient final du parti conservateur (149,503 : 6) eût été 24,917 et le quotient final radical (49,832 : 2), 24,916.

Pour l'Asile de nuit

(4me liste)

Mme la baronne de Montenach, 50 fr. ; Couvent de Montorge, 50 fr. ; Caisse hypothécaire du canton de Fribourg, 50 fr. ; Fabrique Lustra S. A., pelleteries, Fribourg, 50 fr. ; M. Xavier Thalmann, 50 fr. ; *Deutscher Hilfsverein*, Fribourg, 30 fr. ; M. Henri Hayoz, directeur de banque, 20 fr. ; M. et Mme Pierre de Weck, 20 fr. ; M. Emile Emery, ancien trésorier d'Etat, 20 fr. ; MM. A. Bæriswyl et Cie, chauffages centraux, Fribourg, 20 fr. ; famille A. Chardonnens, Pérolles, Fribourg, 20 fr. ; Mme Francis de Gendre, Villarzel-sur-Marly, 20 fr. ; M. E. Villars, rue Grimoux, 7, Fribourg, 10 francs.

Total des listes précédentes, 3777 fr. ; total de la présente liste, 410 fr. ; total, 4187 fr.

On a, en outre, reçu des Sœurs de la Chassotte : trois lits en fer, avec matelas ; des Sœurs des Ursulines : un lit ; de M. le professeur Ernest Castella : un duvet.

Merci à tous ces généreux donateurs.

La représentation de la Grenette

En louant si haut la pièce et l'interprétation de la pièce *Peg de mon cœur*, notre correspondant a traduit exactement la joie et l'enthousiasme du public, qui a été ravi de la représentation de dimanche soir. Ce succès si mérité vaudra, ce soir, une nouvelle salle pleine aux organisateurs de ce ravissant spectacle.

La jeune troupe a construit elle-même tout le décor et rassemblé tous les accessoires ; il convient de décerner en particulier une juste mention au peintre Armand Niquille et au technicien constructeur Marius Renevey.

Le centenaire de l'ingénieur Ritter

On nous écrit :

S'il est un centenaire qui mérite de ne pas être oublié dans notre pays, c'est bien celui du regretté ingénieur et architecte Guillaume Ritter, auteur et constructeur du grand barrage de la Maigrauge, des usines de Pérolles pour l'utilisation rationnelle des forces motrices de la Sarine et de distribution d'eau potable pour Fribourg.

Il fut l'initiateur du développement industriel de Pérolles : construction des fabriques de wagons et d'engrais chimiques, de la fonderie, des scieries et du funiculaire pour les billes et les bois de la Sarine. Plus tard, il exécuta les grands travaux des eaux du Seyon pour Neuchâtel, des sources de la Reuse pour La Chaux-de-Fonds, des eaux de Lausanne, de Genève, de Saint-Imier et de nombreuses localités du Jura bernois, vaudois et neuchâtelois.

Guillaume Ritter, né à Neuchâtel le 13 août 1835, était fils d'un architecte-entrepreneur, Michel-Bernard Ritter, constructeur des églises du Landeron, de Colombier et de Coffrane, Ponts de Boudry et de Valangin, du collège de La Chaux-de-Fonds et de plus de 250 édifices et maisons d'habitation, routes, ponts, autres ouvrages et travaux importants.

A dix-sept ans, il était entré à l'Ecole centrale de Paris, dont il sortit en 1856, premier de sa spécialité et premier de l'Ecole.

Le jeune ingénieur prit une part importante aux travaux considérables de son père, puis, en 1868, exécuta la distribution des eaux d'Avignon (France) du Château des Papes et la fontaine monumentale de l'Horloge de cette ville.

Après les eaux de Fribourg (1870-1875), M. G. Ritter exécuta les canalisations, dragages et endiguements de la Broye, de la Thielle et de l'Aar pour la correction des eaux du Jura, longs et grands travaux de 1875 à 1882.

L'adduction et l'élévation d'eaux potables pour l'alimentation de La Chaux-de-Fonds, importants travaux hydrologiques, réalisés de 1886 à 1888, en surmontant de grandes difficultés techniques, aboutirent tout à l'honneur de l'éminent ingénieur.

Puis, la ville de Neuchâtel lui dut sa seconde alimentation en eau potable ; il fit, à la même époque, la distribution d'eau des villages du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers et de nombreuses localités des départements du Doubs et du Jura français.

On lui doit, enfin, le projet grandiose d'alimenter la ville de Paris en eau potable pompée dans le lac de Neuchâtel.

Ritter, dont l'optimisme était une seconde nature, poursuivit pendant plus de vingt-cinq ans, sans se décourager jamais, la réalisation de ces grands projets.

Comme architecte, il fut passionné d'art gothique ; il a construit plusieurs églises et chapelles de ce style dans le pays du Doubs, puis le Tribunal de Pontarlier, le quartier de « Vieux-châtel » et la belle église catholique de Neuchâtel, qui fut le digne couronnement d'une carrière si bien remplie.

L'activité de G. Ritter dans le domaine des arts et des sciences fut considérable. Membre zélé de la Société des sciences naturelles pendant plus de quarante ans, il fut collaborateur assidu de la *Revue* et du *Bulletin* de cette société ; il fut aussi membre de celle d'histoire et de celle des *Amis des Arts*.

Peintre de talent, géologue et hydrologue renommé, archéologue érudit, Guillaume Ritter, excellent chrétien et bon père de famille, homme de cœur, aimant la nature, était un enthousiaste et un homme de génie, dont notre pays peut s'honorer à juste titre et dont le centenaire ne devait pas être passé sous silence en notre cité de Fribourg, qui lui doit beaucoup.

Soyons logiques

On nous écrit :

La région du vignoble jouit maintenant avec satisfaction du produit des coteaux ensoleillés, mais il est encore une autre récolte, également produit de notre sol, dont le rendement est attendu avec impatience par les administrations publiques et même par un certain nombre de particuliers, pour qui elle constitue le principal revenu : c'est le produit de nos forêts.

Or, la période des ventes de bois a commencé et les prix offerts sont bien inférieurs aux prévisions déjà peu favorables.

L'encombrement du marché est la cause principale : de hautes piles de planches se dressent auprès des scieries et depuis quelques semaines, en forêt, des rangées de billes attendent en vain les acheteurs.

A la suite des ouragans de février et de juillet, 260,000 m³ de grumes de résineux gisent sur le sol, dont au moins 50,000 m³ pour le canton de Fribourg seul !

Que cet élément pèse lourdement sur le marché, il n'en faut douter, mais il est encore un autre facteur que nous tenons à mettre en évidence, parce qu'il est possible de l'influencer.

En effet, considérons les nouveaux bâtiments qui s'édifient près de nos centres ou dans nos villages ; je veux parler spécialement des petites habitations construites par des ouvriers, qui, très légitimement, désirent leur habitation familiale.

Que voyons-nous ? Dans les neuf dixièmes des cas, d'horribles constructions en briques ou en ciment, froides et humides, laides et insalubres, sans aucun style, où le bois est systématiquement éliminé, sauf pour la charpente constituée par quelques maigres chevrons.

Et comme les constructions, genre chalet, saines et agréables, cadrant avec le paysage, ne sont guère d'un coût plus élevé, cette manière d'agir, dans une contrée productive de bois, est vraiment incompréhensible.

D'autre part, n'est-il pas décevant de constater que, lors de constructions nouvelles, de transformations ou d'aménagement de chauffages centraux, dans les bâtiments scolaires, les laiteries, boulangeries, les administrations publiques, les groupements agricoles et les particuliers procèdent partout à des installations consommant le charbon ou le mazout, produits de provenance étrangère !

Et l'on se plaint que le bois ne se vend pas ! Il n'y a là rien d'étonnant et c'est parfaitement logique. Si l'on veut retirer des coupes de bois ce que les budgets en attendent, il faut utiliser le bois ou tout au moins en favoriser l'emploi.

Et si nos pouvoirs publics, du haut en bas de l'échelle, de la commune à la Confédération, n'envisagent pas sérieusement cette situation en décrétant les mesures appropriées, nous assisterons, par notre propre faute, à l'avilissement complet des prix du bois. A. R.

Jeûne et abstinence

Jeudi, 31 octobre, veille de la Toussaint, sera un jour de jeûne et d'abstinence.

Vendredi, 1er novembre, en raison de la solennité, ne sera pas un jour d'abstinence, c'est-à-dire qu'on pourra manger de la viande à tous les repas.

Dans nos paroisses

On nous écrit :

Chaque année, nous constatons avec joie un progrès marqué dans le domaine du chant dans nos églises. Le plain-chant, dit grégorien, y occupe une place d'honneur qui montre combien est grand le souci du directeur au lutrin pour acquérir les connaissances nécessaires à sa meilleure exécution.

Les directeurs céciliens du Décanat de Saint-Marius ont débuté dans leur activité hivernale en suivant un cours de deux jours pour revoir la théorie et la pratique du plain-chant, en lui donnant toute la valeur d'une prière. M. J. Gogniat, le sympathique organiste de Saint-Nicolas, leur a fait passer des heures agréables et instructives ; puis, c'est avec M. le chanoine Bovet qu'ils ont connu les secrets de bonne exécution des chants polyphones et de la conduite d'une société de chant à la campagne.

De ces deux journées de travail, ils garderont le meilleur souvenir.

RADIO

Mercredi, 30 octobre

Radio-Suisse romande

12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h. 30 (de Berne), émission commune. 18 h., feuilleton-concours : *La roche aux mouettes (chapitre premier)*. 18 h. 20, pour les petits collectionneurs : *Pour épater les copains*. 18 h. 35, quelques disques. 18 h. 40, pour ceux qui aiment la montagne : *Du ski en salle*. 18 h. 50, *Pour les joueurs d'échecs*. 19 h. 10, quelques disques. 19 h. 15, causerie scientifique : *Les explosifs*. 19 h. 35, quelques disques. 19 h. 40, radio-chronique. 20 h., présentation d'une œuvre de musique contemporaine. 20 h. 10, *En Egypte, dans un village des temps pharaoniques*, 20 h. 35, *A l'occasion du 250me anniversaire de Domenico Scarlatti*. 21 h. 20, dernières nouvelles. 21 h. 35, concert populaire par l'Orchestre romand. 22 h. 30, la demi-heure des amateurs de jazz-hot.

Radio-Suisse allemande

12 h., gramo-concert. 16 h. 30, émission commune. 17 h. 40, Bruno Straumann (1889) ; *Passacaglia* pour piano. 19 h. 40, du menuet à la valse ; concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.

Radio-Suisse italienne

19 h., musique brillante. 21 h., concert *Pro-Radio* par le Radio-Orchestre.

Stations étrangères

Radio-Paris, 13 h. 15, concert de musique variée. 17 h., concert de musique de chambre. 21 h. 45 : *La cagnotte*, comédie vaudeville en cinq actes, d'Eugène Labiche. Paris P. T. T., 22 h. 15, soirée de musique de chambre. Strasbourg, 21 h. 30, concert symphonique par les solistes et l'Orchestre Radio-Strasbourg. Radio-Luxembourg, 21 h. 5, concert varié. Kœnigswusterhausen, 19 h., nouvelle musique pour piano. Vienne, 19 h. 30, concert militaire. 22 h. 10, concert varié.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. 30, Stuttgart-Berlin, concert matinal. 7 h. 50 à 10 h., Paris P. T. T., revue de la presse. 11 h. à 12 h. 25, Rennes-Limoges, musique variée. 12 h., concert symphonique. 14 h. à 15 h. 30, Lyon-la-Doua, concert. 16 h. à 16 h. 29, Trier, petit concert. 22 h. 30 à 23 h. 30, Lyon-la-Doua, soirée littéraire. 23 h. 30 à 1 h., Paris P. T. T., radio-journal. 23 h. 45, musique de jazz.

CALENDRIER

Mercredi, 30 octobre

Saint ALPHONSE RODRIGUEZ, confesseur

Saint Alphonse Rodriguez, frère coadjuteur de la Compagnie de Jésus, fut remarquable par son humilité et son application constante à la mortification.

---

11 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

COCO, GROOM ET DETECTIVE

par **Jean DRAULT**

— Cette lettre est d'un idiot ! fit Jessica méprisante.

— Un idiot à Epernay, vous m'étonnez ! répondit Fredy. Alors, il était le seul, et vous êtes tombée sur lui.

— Faut-il continuer à dépouiller ? demanda Félicie.

— Je vais vous dire ! fit Frey. Le bar-dancing commence à s'emplir. J'y ai même vu quelques secs.

— Des secs ! Scaff aurait convoqué des secs ?

— De même, chère mistress Jessica, expliqua Fredy, qu'on chante, dans une opérette françaises, qu'il y a des gens qui se disent Espagnols et qui ne sont pas du tout Espagnols, de même il y a ici des puritains fanatiques de la loi Volstead, qui se disent secs et qui ont l'humidité de l'éponge quand le plongeur sort celle-ci du fond de la mer.

— Vous êtes drôle, vous êtes même rigolo, comme ils disent dans leur français d'Académie. Mais vous êtes donc descendu au bar-dancing avant de monter ici ?

— Oui, pour voir si le champagne était arrivé. Il l'est. J'ai vu Scaff. Il est contrit de votre attitude envers lui. Il vous trouve revêche à son endroit.

— Je n'aime pas cet homme, je n'y puis rien.

— Il craint que votre aversion pour lui ne déteigne sur moi ; il me l'a dit. Je l'ai rassuré. Il a insisté : « Suis-je votre meilleur ami ? » m'a-t-il demandé.

— Bizarre question ? Qu'avez-vous répondu ?

— Que oui, qu'il était mon meilleur ami !...

— Est-ce vrai ?

— Je n'ai plus d'amis. Ça ne me coûtait rien de lui dire quelque chose qui lui fît tant de plaisir. Il faut le ménager, croyez-le bien !

— Vous sentez qu'il vaut mieux l'avoir pour ami que pour ennemi ?

— Peut-être... J'ai rencontré aussi Coco.

— Mais vous avez donc rencontré tout le monde ?... Je sais ce qu'il vous a dit.

— Bah !

— Qu'il fallait me méfier d'une voiture verte.

— Ah ! Vous saviez qu'il était question d'une voiture verte ?

— Il est venu le dire à Félicie.

— Eh bien, justement, non, il m'a dit que le coup de la voiture verte n'était plus à craindre ! Tout est changé. La bande qu'il surveille médite un autre crime...

— La bande qu'il surveille ? Il surveille une bande ?

— Vous savez bien que Coco s'exerce à être détective ! Il voulait, au cinéma, jouer le rôle de Jackie Coogan qui délivrerait la femme persécutée des bandits acharnés après elle. Il n'a pu réussir au cinéma, il veut jouer le même rôle dans la vie. Si ça l'amuse, ça ne me gêne pas !...

— Et il s'agirait d'un autre crime, à l'entendre ?

— Il se le figure. Je vous dis qu'il joue au détective !... Les enfants, — Coco est encore un enfant, — vivent beaucoup par l'imagination. En France, ils jouent au soldat. Ici, ils jouent au bandit ou au détective...

Jessica entraîna Fredy sur la terrasse du building, le fit regarder dans la rue et s'écria :

— Tiens ! Mais la voiture verte n'y est plus !

— Il y avait vraiment une voiture verte, dans la rue ?

— Oui, Monsieur Mac Intosh. Là-bas, et elle est partie !... On devait m'enlever dedans, je suppose, pour le cas où je sortirais.

— Du moins, Coco se le figurait.

— Et elle n'y est plus... Alors, de quel autre crime est-il donc question ?

— Coco ne le sait pas encore. Il enquête, à ce qu'il m'a dit... Ce gosse est amusant.

— Et troublant, malgré tout !... A force de raconter des histoires, il finirait par y faire croire !

— De même qu'en France, à ce que Dardenne me contait, on faisait peur, jadis, aux enfants et même aux grandes personnes, avec des histoires de revenants...

— On y croit également ici... Ainsi, j'ai tourné un film, où il y avait des gens avec des draps sur la tête qui épouvantaient tout un quartier de Chicago. Des contes à dormir assis, quoi...

— Non ! Debout ! En France, on dit « à dormir debout ».

Un cri de Félicie qui était restée dans le boudoir aux murs ripolinés leur fit quitter la terrasse et réintégrer cette pièce en toute hâte.

Félicie, toujours agenouillée devant la malle aux lettres passionnées, pleurait de colère en agitant une missive qu'elle venait de décacheter.

— Qu'avez-vous ? demanda Jessica à sa camériste. Ce bête de Coco avec ses histoires de crimes m'a fait craindre un malheur... Et vous, avec votre cri, vous m'avez fait tressauter.

— Ah ! Madame ! faisait Félicie, en agitant toujours sa lettre. J'ai eu le malheur d'ouvrir la liasse d'Auvergne. La curiosité me poussait ! La première lettre adressée à vous est d'un garçon nommé Jean Larfouillat qui m'attend, soi-disant, à Saint-Flour, pour se marier avec moi !

— Aïe !... dit Fredy, en éclatant de rire.

— La curiosité, ma fille, est toujours punie ! déclara sentencieusement Jessica.

— Et vous vous désolez pour si peu ? ajouta Fredy : de quelle date est la lettre ?

— 1917, Monsieur Mac Intosh, répondit la camériste. Il était soldat et avait vu Madame à l'écran, en permission, à Clermont-Ferrand.

— Il avait quel âge à cette date ?

— 21 ans, Monsieur Mac Intosh !

— Vous connaissait-il alors ?

— Non !

— Et nous sommes en 1934, ce qui lui fait 37 ans. Et vous lui en voulez d'avoir écrit une lettre amoureuse à une star il y a quinze ans, quand il avait 21 ans.

— C'est que c'est vrai ! avoua Félicie, consolée comme par enchantement. Seulement, vous savez, sur le moment, ça donne un coup !

Jessica demanda :

— Et pourquoi, Félicie, le faites-vous attendre si longtemps, si vous devez vous marier avec lui... Il ne faut pas faire attendre les hommes si longtemps.

Félicie dut réfléchir avant de fournir une réponse plausible. Elle ne pouvait avouer que Jean Larfouillat, depuis qu'il avait quitté l'âge où l'on écrit aux stars des lettres éperdues, songeait au positif et exigeait de sa future épouse un apport sérieux que Félicie était en train de réaliser, non seulement avec des économies sur son important salaire mensuel, mais avec des commissions prélevées sur les fournisseurs de sa maîtresse qu'elle était chargée de recevoir, et qui n'étaient recommandés par elle à Jessica qu'en échange de petits pots-de-vin d'autant plus importants que les achats et commandes de l'ex-star étaient plus considérables. Il y avait

« Hernani » à Fribourg

On nous écrit :

Le collège Saint-Michel s'apprête à célébrer le cinquantenaire de la mort de Victor Hugo par la représentation d'*Hernani*, le grand et premier chef-d'œuvre du drame romantique. Par une fortune singulière, cette pièce eut, au XIXme siècle, le même retentissement et presque la même destinée que l'œuvre liminale du drame classique exactement deux cents ans auparavant, le *Cid*, avec lequel d'ailleurs il a d'autres liens de parenté qu'une simple similitude de succès et de luttes. Croire qu'on a tout dit quand on a rappelé qu'il y eut une « bataille d'Hernani » comme il y eut une « querelle du Cid », ou stigmatiser doctoralement quelques enjambements qui nous paraissent aujourd'hui bien timides, serait le fait d'une érudition miséreuse et d'un jugement désespérément obtus.

Quelque passionnées qu'aient pu être les discussions auxquelles a donné lieu, jadis et aujourd'hui, le drame hugolien, la pièce d'*Hernani* n'en reste pas moins au répertoire des œuvres définitivement classées. S'il a les défauts de la jeunesse, il en a gardé aussi tout le charme, éclat, couleur, mouvement, panache même, bien avant Rostand et d'une autre qualité ! Il s'impose surtout par cette magnificence du vers qui rejette bien loin dans l'ombre le lyrisme haillonneux et quintessencié, les rythmes claudicants et disloqués qu'infligent à notre génération un peu désaxée et parfois trop crédule tels ou tels de nos poètes modernes.

On ne peut donc que féliciter chaleureusement la jeune compagnie d'affronter crânement l'œuvre la plus considérable du théâtre romantique. L'entreprise pourrait paraître osée, si, depuis quelques années, nos étudiants ne nous avaient amplement convaincus de leur haute formation artistique, de leur goût sévère et de leur sensibilité affinée, grâce à la culture que leur dispense le Collège et à la discipline ferme et souple, austère et enthousiaste à laquelle ils soumettent allégrement leurs persévérants efforts. On n'a pas oublié les magnifiques représentations d'*Athalie*, du *Cid*, de la *Couronne*, de *Britannicus*.

Cette année encore, les jeunes acteurs seront soutenus par la collaboration et le jeu toujours si parfait de Mme René von der Weid, à qui revient une si grande part de ces remarquables succès.

Le drame célèbre de Victor Hugo sera joué dans le cadre somptueux qu'il comporte, soit comme décors, soit comme figuration ; en outre, des intermèdes musicaux seront exécutés par l'orchestre du Collège, auquel son distingué directeur, M. le professeur Stœcklin, a su donner une si belle tenue et une si parfaite musicalité, malgré le fâcheux handicap des départs et des changements annuels de la vie scolaire.

Voilà donc de quoi nous assurer un de ces nobles spectacles qui maintiennent et développent si intensément chez nous le goût et les vraies traditions du grand art. L'occasion est trop précieuse pour que nous n'ayons pas doublement raison de nous en réjouir.

D'après renseignements pris à bonne source, les représentations d'*Hernani* auront lieu dans quelques semaines.

Une chute

A Delley, hier après midi, lundi, un enfant de deux ans et demi, Robert Perriard, a glissé dans la maison de ses parents et est tombé si malheureusement qu'il s'est brisé la jambe gauche. Il a été conduit à l'Hôpital cantonal.

Le 25me anniversaire du Football-Club Central

La fête du 25me anniversaire du Football-Club Central a commencé dimanche matin, à 11 h. 15, par une messe qui fut célébrée à l'église de Saint-Jean. A l'Evangile, M. le chanoine Philipona, rév. curé de la paroisse, a donné à son auditoire de sportifs d'utiles conseils, marquant heureusement ce que doit être le sport, ses bienfaits incontestables, quand il est sagement pratiqué, rappelant enfin qu'il ne doit jamais faire négliger les devoirs religieux.

Après l'apéritif, offert au local de la société, à l'hôtel du Paon, on se sépara jusqu'à l'après-midi, où devaient avoir lieu deux matches.

A 1 h., une première partie a mis aux prises les vétérans du Central et ceux du Fribourg. Ce fut une lutte courtoise et rajeunissante, qui se termina à l'avantage de Fribourg, qui gagna par 3 buts à 2.

A 3 heures, les premières équipes de Fribourg et de Central firent leur entrée sur le terrain. Elles étaient composées comme suit :

Fribourg : Vollmer ; Andrey, Codourey ; Christinaz, Waggenhofer, Cuany ; Mauroux, Uldry, Stalder, Vaucher, Vinanti.

Central : Chaupond ; Müller, Schultheiss ; Cotting, Max et Joseph Krattinger ; Frossard, Poffet, Müller, Philipona, Schmid.

Ce fut un match fort animé, arbitré par M. Küenlin, disputé vraiment amicalement, sur un terrain qu'une pluie fine et tenace transforma malheureusement peu à peu en une place de patinage qui n'avait rien à envier à celle du Jura.

Fribourg, dont l'équipe plus lourde était avantagée par l'état du terrain, s'appliqua à faire un joli jeu, très efficace, les joueurs montrant moins d'individualisme qu'à l'ordinaire. Le match se termina par le résultat de 8 buts à 0 en faveur de Fribourg (4 buts marqués par Stalder, 2 par Mauroux, un par Vaucher et un par Uldry), résultat un peu trop écrasant, à notre avis, car le courage et la ténacité de Central eussent mérité une récompense. Mais il faut dire que le nouveau gardien de Fribourg était en excellente forme.

Une réunion amicale suivit au Paon. Elle réunit, autour de M. Eugène Suter, président du comité d'organisation du 25me anniversaire, MM. Armand Spicher, Adolphe Galley, Léonard Stulz, membres de ce comité ; M. Chappuis, secrétaire du comité régional romand ; MM. Bertschi, président du club ; des vétérans et membres fondateurs, les joueurs et les nombreux amis de la société en fête.

M. Spicher adressa à l'assistance quelques paroles vibrantes, évoquant maints souvenirs sportifs, d'un passé encore proche et singulièrement vivant.

Le soir, dans la belle salle de l'Epée, un repas, excellemment servi par les soins de Mme Kaiser, réunit une dernière fois les membres et les amis de Central. Au dessert, M. Suter adressa des remerciements aux personnes qui avaient contribué au beau succès de la fête.

M. Armand Spicher, conseiller communal, montra en phrases chaleureuses les services que peut et doit rendre le sport ; M. Chappuis prononça un discours plein de judicieuses réflexions sur la valeur du sport-jeu, du sport amateur, terminant par d'utiles conseils aux joueurs et... au public.

M. Suter remercia les acteurs ; il fit applaudir les noms de fondateurs et de vétérans méritants du club : MM. Jungo, Thalmann, Sormani, Gilardi, ancien président. Au nom du Football-Club Fribourg, M. Bulliard dit encore quelques paroles amicales. Puis ce fut l'échange de cadeaux, diplômes, coupes et autres, tandis qu'on levait, à la santé, à la prospérité et au succès de la société en fête, des verres emplis du vin d'honneur offert par la ville de Fribourg.

La soirée se prolongea, pleine d'animation, par des productions diverses, notamment de l'excellent orchestre Moreno, dont on apprécia fort l'entrain infatigable.

En cas d'alerte d'incendie, appeler au téléphone le N° 18.

Tramways à la Toussaint

Du 30 octobre au 3 novembre, les trams quittant Pérolles à chaque heure aux 9, 19, 29, 39, 49, 59 minutes se dirigent tous vers le Cimetière de 7 h. 49 à 17 h. 49.

En outre, de 8 h. à 17 h. 50, les voitures de la ligne de Beauregard circulent toutes jusqu'au Tilleul, où elles sont en correspondance avec les trams à destination et en provenance du Cimetière. Le 31 octobre et le 1er novembre, elles se rendent également au Cimetière de 9 h. à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 20 ; il n'y aura donc pas de transbordement pendant ces intervalles. *(Voir aux annonces.)*

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société fédérale gymnastique Fribourg hommes. — Mercredi 30 octobre, à 21 h. 30, après la leçon, assemblée générale ordinaire, au local Brasserie Viennoise, 1er étage.

Mutuelle. — Ce soir, répétition générale, à 8 h. ¼, au local.

Groupes féminins de Saint-Pierre, section aînée. — Reprise de l'activité, ce soir, à 8 h. ¼.

La vérité sur la consommation d'essence des voitures

Une croyance, généralement ancrée dans l'esprit des automobilistes, laissait supposer, jusqu'à présent, qu'une voiture de 8 HP, par exemple, consommait beaucoup moins d'essence qu'une machine de 16 HP. ; ce raisonnement était en somme une erreur, car une 8 HP. étant plus démultipliée qu'une 16 HP., le nombre de tours de son moteur est plus élevé pour un parcours donné ; d'autre part, la 16 HP. peut grimper toutes les côtes en prise directe, ce qui n'est pas le cas de la 8 HP. Un concours organisé par le T. C. S. à Zurich, il y a 15 jours, a confirmé cette thèse, car il a donné des résultats si extraordinaires que l'ancienne théorie fut complètement bouleversée et que les chiffres de consommation obtenus par des voitures de puissance moyenne laissèrent les profanes stupéfaits, et troublèrent même beaucoup de professionnels.

Sur 100 voitures de toutes marques qui terminèrent le parcours, l'on constata avec surprise que les sept premières étaient des machines de plus de 16 HP. impôt, et qu'elles avaient surclassé nettement des voitures de puissance plus faible, parmi lesquelles un grand nombre de 5 et 10 HP. ; une constatation intéressante à retenir, et qui est tout à l'honneur d'une marque très appréciée chez nous, c'est que les 7 machines placées en tête du classement général sont toutes des Chrysler, ceci n'est certainement pas le fait du hasard, mais dénote une étude admirable de ces moteurs, ainsi que de tous les organes de transmission ; notons à titre indicatif que l'une d'elles, une Plymouth 6 cylindres, 17 HP., a parcouru 80 km. 374 mètres avec 5 litres d'essence, ce qui représente 6 litres 220 aux 100 km., et qu'une Chrysler Airflow, 8 cylindres, 27 HP., a parcouru 56 km. 340 avec 5 litres d'essence, soit 8 litres 870 aux 100 km., ces voitures étaient très probablement réglées au minimum pour ce concours, mais tous les concurrents avaient certainement fait de même. Le résultat obtenu est donc tout à l'avantage de la marque Chrysler et donne une indication nette aux automobilistes par ces temps d'économie.

Variétés

LE PROJET DU LAC TANA

De M. Lucien Romier, directeur du *Figaro* :

Le conflit italo-éthiopien a interrompu brusquement les études et travaux préliminaires que les Anglais, avec le concours d'entreprises américaines et l'assentiment du négus, avaient commencés en vue d'une œuvre gigantesque au lac Tana.

La préparation de ce projet, longtemps retardée par les susceptibilités des chefs indigènes à l'égard de l'Angleterre, a été poussée activement du jour où le ministre des Etats-Unis en Ethiopie, non suspect de couvrir des intérêts politiques, intervint pour faire confier l'étude des plans à une firme américaine. De 1929 jusqu'en 1934, les missions d'ingénieurs américains et anglais se sont succédé dans la région en cause.

L'importance des eaux du lac Tana pour le Soudan anglo-égyptien et pour l'Egypte elle-même est souvent présentée d'une façon inexacte. Le régime présent du Nil bleu, sans aménagement nouveau, suffit à assurer le flot fertilisant dont les plantations soudanaises et égyptiennes ont besoin, pour leur étendue actuelle.

La question, à dire vrai, est une question d'avenir. Elle a une portée économique et, on le verra, sous certains aspects, une portée stratégique, prévue ou non par les intéressés.

En fait, le programme établi par les experts anglais et égyptiens pour le développement des surfaces transformables en plantations, en Egypte et même au Soudan, suppose que le volume des eaux utilisées chaque année augmentera d'environ quatorze milliards de mètres cubes. Ce programme semble absolument irréalisable si le débit du Nil bleu n'est pas régularisé et, par conséquent, si un barrage ne retient pas les eaux du lac Tana, aujourd'hui en partie gaspillées ou perdues.

Il est superflu de rappeler ce que le Soudan, la plus belle réussite du colonialisme anglais au vingtième siècle, représente dans la formule nouvelle des destinées impériales et dans les calculs des manufacturiers du Royaume-Uni.

Le projet britannique sur le lac Tana se heurta longtemps, non seulement à la défiance politique des Ethiopiens et à leur goût infini du marchandage, mais à un obstacle en quelque sorte humain et moral. Les bords du lac Tana sont occupés par des villages et par de vastes pâturages où les gens de la montagne amènent périodiquement leurs troupeaux. Ils sont occupés surtout par de nombreuses églises, chapelles, stations de pèlerinage. Relever le niveau du lac par un barrage, c'était noyer une partie des biens indigènes et des sanctuaires...

Le projet nouveau, favorisé par le négus grâce à l'intervention américaine, ne se borne plus à prévoir l'aménagement du lac Tana. Il comporte, en annexe, l'engagement des autorités anglo-égyptiennes de construire, à leurs frais, une grande route pour automobiles de Khartoum au lac Tana et du lac Tana à Addis-Abéba sur un parcours de plus de mille kilomètres. Route qui coûtera une dépense très élevée.

Il suffit de regarder la carte pour voir que cette route ne « payera » ses frais que si elle est prolongée d'Addis-Abéba à la mer. D'où la demande par l'Ethiopie, qu'appuie l'Angleterre, d'un débouché indépendant sur la mer.

Autre chose ressort de la carte : c'est que le jour où une grande route reliera Khartoum, Addis-Abéba et la Somalie, il sera facile d'aller du Caire à l'océan Indien par terre, sans passer ni par Suez ni par la mer Rouge.

---

aussi les robes, la lingerie, les chaussures, les chapeaux que Jessica donnait à sa camériste quand celle-ci trouvait qu'ils commençaient à se démoder et qu'ils n'étaient plus dignes de Madame. La revente de ces luxueux accessoires d'élégance, souvent encore presque neufs, constituait encore un bénéfice annuel appréciable.

Félicie préféra dire à Jessica que l'attachement qu'elle avait pour Madame lui faisait constamment reculer le moment où elle regagnerait la France pour devenir Mme Larfouillat. Et Jessica fut infiniment touchée d'un pareil dévouement ; elle augmenta sur-le-champ les gages d'une personne qui se sacrifiait ainsi pour elle.

Ayant remercié avec une émotion chaleureuse, Félicie demanda :

— Faut-il continuer à dépouiller, Madame ?

— Oui, Félicie, mais pas l'Auvergne ; ça vous émeut trop. Puis, vous m'aiderez à passer ma robe vert d'algues avec laquelle j'apparaîtrai dans le bar-dancing quand la fête battra son plein. Monsieur Fredy, j'ose espérer que vous danserez un fox-trot avec moi.

— Avec joie, mistress Jessica, sitôt que nous aurons bu le premier verre de champagne et trinqué à l'écrasement des secs !... Sur ce, dépouillez, Mademoiselle Félicie, dépouillez et amusez-nous !

Mais il advint que les lettres champenoises lues par Félicie qui se piquait de mettre le ton parce qu'elle avait eu, disait-elle, un premier prix de lecture à haute voix, jadis, à l'école de Martessagne, près de Saint-Flour, où elle avait été élevée, furent d'une telle banalité, que Jessica bâilla. Pourtant, bien qu'elle comprît assez bien le français, Fredy lui traduisait certains passages en anglais, afin qu'elle saisît mieux le sel ou la bêtise du correspondant inconnu qu'elle avait affolé, vers 1920, dans le rôle de Joséphine, ou dans celui de la « Fatale Margoton » qui était devenue l'épouse d'un maharadja.

Fredy ne semblait pas non plus se divertir outre mesure. Jessica avait eu, nous le savons, l'arrière-pensée de tâcher de le rendre un peu jaloux en lui faisant connaître l'intensité des passions internationales qu'elle avait suscitées. Elle tombait sur une série de lettres ineptes qui concouraient plutôt à la rendre ridicule en laissant supposer qu'elle ne tournait la tête qu'à des imbéciles qui n'étaient pas tous commis d'administration. Alors, mieux valait ne pas poursuivre ce calamiteux dépouillement d'une correspondance historique et ne pas retenir Fredy que le champagne attirait.

— Monsieur Mac Intosh, dit-elle, si vous voulez bien aller retenir une table et me laisser le temps de passer ma robe, je vous rejoins dans vingt minutes.

— Vos désirs sont pour moi des ordres, chère amie ! fit-il ravi.

Il se leva. Jessica le regarda avec attendrissement. Une larme perla au coin de son œil droit. C'était la première fois qu'il l'appelait chère amie. Ce fils du roi des locomotives, neurasthénique baroque, déconcertant, alcoolique et si sympathique, malgré tout, allait-il, enfin, se dégeler et subir un commencement d'attirance vers celle qui s'éprenait chaque jour un peu plus de lui ? Au vrai, Jessica se sentit remuée. Quant à la larme, était-elle l'effet d'une émotion intense ou d'un effort de volonté qui permet aux stars de pleurer au moment voulu par le metteur en scène, et souvent sans le secours de la glycérine ? Personne ne devait jamais le savoir, pas même Jessica.

Comme Fredy allait sortir, la sonnerie du téléphone retentit.

— Vous permettez ? demanda-t-il.

— Vous êtes chez vous ! répondit-elle du ton d'une femme qui aurait bien voulu que ce fût vrai.

Sur un petit cube d'acier qui prétendait être une table, selon la technique de l'art nouveau, Fredy souleva la poupée dont les jupes en cloche abritaient le récepteur téléphonique qu'il approcha de son oreille.

— Allo ! Allo ! fit-il.

Il écouta. Puis :

— C'est Coco ! expliqua-t-il.

— Que veut-il encore ?

Le silence se fit. Fredy devint souriant, puis :

— D'où téléphonez-vous donc, Coco ?

Nouveau silence assez long, puis il raccrocha et expliqua :

— Ce gosse va devenir fou avec son ambition d'être détective.

— La voiture verte est revenue ?... demanda Jessica.

— Il n'en est plus question ! La bande a changé son objectif. Coco m'a téléphoné de la cave.

— De la cave ?

— Pour que personne ne l'entende ! Il me dit de ne pas boire avec Scaff.

— Tiens ! Pourquoi ?... demanda Jessica.

— Il me le dira ce soir. Je vous demande un peu !... Et puis il a raccroché, ne voulant pas que son absence soit trop remarquée... Je descends et vous attends !

— Je passe ma robe et vous suis, mon cher Fredy.

Et Fredy sourit avant de sortir. Jessica se sentit au septième ciel.

Dans l'immense hall du Washington, à peu près à l'heure où l'on a l'habitude de déjeuner, en France, un public nombreux arrivait, curieux de goûter le champagne prohibé.

De petites tables d'acajou couvertes de nappes frangées de fausse dentelle s'alignaient contre les murs de stuc imitant le marbre, chacune d'elles s'encastrant entre deux colonnes aux chapiteaux dont la dorure était trop neuve.

Le milieu restait vide, pour les danses.

(A suivre.)

LORSQUE LES NERFS « PRENNENT le DESSUS »

Un régénérateur du sang utile aux personnes nerveuses

L'irritabilité, la mauvaise humeur sont souvent le signe d'un profond affaiblissement. Lorsque le sang est pauvre et l'organisme déprimé, les nerfs « prennent le dessus » ; ils sont constamment tendus. Le moindre bruit fait mal, la moindre contrariété exaspère. Attention, car les nerfs ne pourront pas toujours résister. 84467

Les Pilules Pink sont alors d'un secours appréciable. Ce régénérateur, à base de fer assimilable, aide à rétablir l'équilibre rompu. Le sang plus riche, plus fort, donne à tout l'organisme une vitalité nouvelle. Faites, vous aussi, votre cure de Pilules Pink. Elles contribueront à faire revenir vos forces, à soulager et à tonifier vos nerfs. Une sensation de bien-être, de force paisible et d'entrain succédera à votre faiblesse et à votre énervement.

Ttes phcies. Dépôt : Pharmacie des Bergues, 21, quai des Bergues, à Genève. Fr. 2.— la boîte.

LES « RICHESSES » DE L'ETHIOPIE

De M. Lucien Romier, directeur du *Figaro* :

On ne possède pas de document tant soit peu complet sur les « richesses » supposées de l'Ethiopie ni même sur les mouvements de son économie intérieure. Pour son commerce extérieur, on n'est renseigné que par le trafic du chemin de fer franco-éthiopien de Djibouti. On ne sait rien de précis sur l'importance des échanges par caravanes avec le Soudan anglo-égyptien, le Kénya et même l'Erythrée. Les douanes sont bien plus nombreuses à l'intérieur qu'aux frontières, — en certaines régions il faut payer un tribut à chaque petit chef ou à ses agents — et elles n'ont cure de la statistique.

Sur le peuplement, les données sont aussi flottantes. Tout essai de recensement global a paru jusqu'à présent impossible. Des guides commerciaux et même certains rapports de consuls attribuent 25,000 habitants à telle bourgade où l'on trouve, en réalité, 2 ou 3000 âmes... Les estimations anglaises donnent une population totale d'environ 11 millions d'habitants, soit une densité moyenne inférieure d'un quart à celle de l'Egypte.

Tout le monde sait que les étrangers achètent en Ethiopie surtout des peaux et du café, et qu'ils y importent surtout des tissus de coton, dont les huit dixièmes viennent du Japon. Tout le monde sait aussi que le système monétaire est d'une rare fantaisie. Les billets de la Banque d'Abyssinie n'ont cours que dans les magasins de la capitale. Ailleurs circule un « thaler Marie-Thérèse », de frappe supposée autrichienne, souvent faux et que plusieurs provinces n'acceptent pas. Les indigènes ne connaissent guère que le troc. La valeur des objets troqués varie d'une localité à l'autre. Un consul britannique racontait ces jours-ci qu'il avait payé ses frais de voyage à travers l'Ethiopie orientale avec des aiguilles et des bouteilles vides : un poulet ou six œufs pour une bouteille vide, un bon poids de grains pour une aiguille...

Dans ces conditions, il serait au moins téméraire d'essayer de prévoir ce que pourra être l'activité économique de l'Ethiopie le jour où existeront de bonnes routes, une sécurité complète, des précautions sérieuses contre le brigandage, la régularité des coutumes commerciales, une monnaie généralement acceptée des indigènes et de bon aloi.

Une chose semble sûre toutefois, si l'on en juge d'après l'exemple d'autres contrées qui furent dans un état analogue : c'est que la population indigène elle-même, l'activité des échanges et la production croîtront très vite dès que la police et le régime social protégeront l'individu... La grande majorité du peuple éthiopien ne travaille, aujourd'hui, que le moins possible, d'abord parce que le travail est considéré comme servile, ensuite parce que tout gain apparent expose l'intéressé à des déprédations ou extorsions. Malgré cela, l'Ethiopie se nourrit aisément sur ses propres ressources.

Au regard de l'étranger, les deux questions immédiates sont : Peut-on y trouver des richesses inexploitées ? Peut-on y établir d'importantes colonies de peuplement ?

Comme pour tous les pays mal explorés, une littérature, pleine d'imaginations plus que de précisions, existe concernant les richesses du sol ou du sous-sol éthiopien. Par exemple, les uns affirment que le pétrole abonde dans le Harrar, d'autres le nient énergiquement. De même à l'égard des gisements d'or... Le certain est que les prospecteurs, quand ils font une trouvaille, ne le crient pas sur les toits.

Pour la place qui s'offrirait à des colonies de peuplement, tout ce qu'on en dit à l'heure actuelle est plus ou moins suspect de partialité. Une mission de naturalistes américains qui parcourut les différentes régions de l'Ethiopie, il y a quelques années, sans préoccupation politique, jugeait considérable l'étendue des terres cultivables non occupées et estimait qu'on pouvait y établir sans peine dix mille familles...

Mais l'obstacle décisif réside dans le régime social. Presque toutes les terres appartiennent à la couronne, au clergé et à quelques chefs. D'autre part, presque toute la main-d'œuvre est soumise à l'esclavage ou au servage.

Ce régime ne peut être modifié que lentement, par une pression des puissances sur le négus et ses vassaux, ou brutalement, par l'occupation étrangère.

SOMMAIRES DES REVUES

L'*Echo d'Afrique* d'octobre vise à honorer spécialement le Christ-Roi et sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, dont les fêtes se rencontrent au courant du mois. D'abord : nouvelles des Pays Gallas (Ethiopie), où les enfants de saint François d'Assise se dévouent au service des œuvres catholiques ; jeunes filles rachetées au Dahomey ; les filles de Marie-Thérèse Ledochowska, au Nyassa ; église en l'honneur de la Petite Sainte Thérèse ; etc. Chronique de la Société de Saint-Pierre Claver (Fribourg et Glovelier). — En variété, le R. Père Peltier en tournée dans la brousse.

Le *Négrillon* abonde en traits édifiants et amusants : les écoles de la mission d'Ukerewe, dans l'Ouganda ; mon premier chef-d'œuvre ; vive la Sœur cuisinière ! Coucou !... Coucou !... ; belle fête du Christ-Roi ; nos cinquante bambines ; Petit-Poucet.

Publications nouvelles

UNE PAGE D'HISTOIRE JURASSIENNE

Un ambassadeur biennois à Paris

En 1792, une partie de l'évêché de Bâle fut occupée par les armées françaises. L'offensive allait-elle se poursuivre ? La République allait-elle s'emparer également de l'Erguel, de la Prévôté, d'autres territoires encore ? Bienne se le demandait avec anxiété, car Bienne considérait l'Erguel comme lui appartenant.

Afin de faire reconnaître par la France ses droits sur l'Erguel, Bienne décida, en 1796, d'envoyer un ambassadeur à Paris ; celui-ci fut François-Alexandre Neuhaus.

C'est le récit des deux voyages que fit à Paris l'ambassadeur de Bienne que conte M. Jules-J. Rochat dans la captivante brochure que vient de faire paraître l'imprimerie W. et Ch. Gassmann. Grâce aux lettres — encore inédites — écrites par F.-A. Neuhaus au bourgmestre de Bienne, Moser, M. J.-J. Rochat a pu nous fournir des détails intéressants sur les entretiens qu'eut à Paris le chancelier biennois, sur sa réception au Luxembourg par le Directoire, sur son emprisonnement.

M. Jules-J. Rochat nous offre une page d'histoire jurassienne vivante qui sera lue non seulement par les Suisses romands, mais par tous ceux qui s'intéressent à la Révolution française. Comme le dit très bien M. J.-J. Rochat : « Il est curieux de savoir comment, sous le Directoire, l'envoyé d'une minuscule république était traité. La façon dont le gouvernement d'un grand Etat reçoit l'ambassadeur d'une petite ville, les égards ou l'arrogant mépris qu'il lui témoigne permettent de se faire une idée de la valeur de ce gouvernement, de juger les hommes qui le composent. »

M. J.-J. Rochat ne s'en est pas tenu uniquement aux deux voyages à Paris du chancelier biennois. Afin de replacer l'aventure de Neuhaus dans son cadre, c'est toute l'histoire de l'invasion de l'ancien évêché de Bâle par les Français qu'il rappelle, histoire qui va de 1792, date du traité de Delémont, à 1798, année où eut lieu l'occupation de Bienne.

On lira avec plaisir ces pages claires, vivantes, rapides ; on s'intéressera vivement aux joies et aux déboires de l'ambassadeur biennois à Paris ; on aimera le récit de M. Rochat plein de détails curieux et inédits.

On peut se procurer *Un ambassadeur biennois à Paris* — une forte brochure très joliment présentée — pour le prix de 1 franc, à l'imprimerie W. et Ch. Gassmann, rue Franche, Bienne. — G. A.

Almanach du conteur vaudois pour 1936. — Pache-Varidel et Bron, éditeurs, Lausanne.

Si les approches de l'hiver ne réjouissent guère les gens frileux ou les personnes qu'un âge un peu trop mûr empêche de se livrer aux sports, il n'en demeure pas moins que, même pour ces invalides, la saison hivernale a ses petits bonheurs. C'en est un de voir, année après année, l'arrivée des bons amis que sont les almanachs. Celui du *Conteur vaudois* ne manque pas à la tradition, ni à sa tradition : Marc à Louis, L. Musy, Jean des Sapins et d'autres, qu'on lisait si volontiers le samedi dans le *Conteur*, continuent leur collaboration à l'almanach qui rappelle le temps passé... tout en annonçant les temps futurs. Et voici l'histoire du *Chien qui sait*, évocation vivante des mystères de la sorcellerie et des superstitions. Ne dit-on pas, du reste, que la magie a grand succès à Paris à l'heure actuelle ?

Toujours en progrès, le dessinateur Bovard donne à l'*Almanach du conteur vaudois* la note artistique. Ses dessins à la plume sont sobres et expressifs.

Almanach catholique du Jura. — Le voici, tout pimpant neuf, tout rajeuni, malgré ses 52 ans bien sonnés, bourré de renseignements utiles et pratiques, de délicieuses histoires, de contes intrigants, de chroniques intéressantes et de jolis clichés, en bonne partie pris sur le vif. Ceux de sa chronique jurassienne en particulier sont remarquables, car c'est la seule publication de ce genre qui va fouiller ainsi tous les coins du Jura pour en extraire les principaux faits et gestes et les présenter par le texte et par l'image.

Tout d'abord, la page des observations astronomiques et chronologiques, le calendrier de chaque mois, la liste des foires suisses, les travaux du mois et, à chaque mois, une notice sur chacun des douze apôtres, avec un cliché, le résultat du concours de l'an passé, le calendrier israélite (utile à nos gens pour les foires et marchés), la liste complète du clergé jurassien avec les dernières mutations. Comme hors-texte : saint Charles Borromée communiant saint Louis de Gonzague. Puis, « D'une année à l'autre », aperçu commenté d'après la doctrine catholique des principaux événements du monde, sur les heurs et malheurs de l'humanité. « Le Curé-tâcheron », un conte palpitant et émotionnant ; « Saint Charles Borromée et la Suisse », d'un historien autorisé et bien connu ; la « Petite histoire jurassienne », toujours piquante d'esprit gaulois ; la « Chronique suisse », avec ses nombreux clichés ; le « Congrès des catholiques suisses à Fribourg » ; « Le féminisme chrétien » pour nos dames... et les hommes aussi ; « Le Frère de Lorch », pathétique récit hongrois, traduit par une ancienne « petite Hongroise » hospitalisée dans le Jura pendant la guerre ; « L'année agricole dans le Jura » ; « La légende de saint Béat » ; « La jeune fille de Sainte-Hélène » ; « La mort tragique de la reine Astrid de Belgique » ; « La télévision », des variétés. Voici la « Chronique jurassienne » avec, à elle seule, 63 illustrations. Puis des variétés encore et des bons mots ; « La légende de Jérôme-Misère », dans l'ancien évêché (lisez ça !) ; « Le conflit italo-abyssin » ; « Comment le Frère Fedele se trouva réconforté » ; et, naturellement, le concours de 1936, avec le magnifique premier prix du voyage à Lourdes et les autres prix comme l'an passé.

Voilà, en quelques mots, ce que vous apporte l'*Almanach catholique du Jura* de 1936, dans ses 128 pages, pour la modique somme de 70 centimes seulement.

Le secrétaire de la Rédaction : Armand Spicher.

†

Monsieur et Madame Ridoux-Stulz, instituteur, à Lentigny, et leurs enfants Denise et Colette, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur petit

Gérard RIDOUX

décédé à l'âge de 4 ans, après une courte mais pénible maladie.

L'enterrement aura lieu à Lentigny, mercredi, 30 octobre, à 16 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Le Conseil communal et la Commission scolaire de Lentigny

font part du décès du petit

Gérard RIDOUX

fils de leur cher instituteur

Son enterrement aura lieu mercredi, à 4 h. ½.

†

La Cécilienne de Lentigny

fait part du décès de

Gérard RIDOUX

fils de leur cher et dévoué directeur

Son enterrement, auquel les membres de la société sont invités à prendre part, aura lieu à Lentigny, mercredi, à 4 h. ½.

†

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Marie METTRAUX

née Risse

aura lieu jeudi, 31 octobre, à 8 h. ½, à l'église de Saint-Nicolas.

névralgies !

Lorsque, tenaillé par cette douleur, vous êtes en proie aux souffrances les plus cruelles, essayez une ou deux Poudres KAFA, et

vous serez immédiatement soulagé...

Qu'il s'agisse de **migraines, névralgies, maux de dents, influenza, rhumatismes, ou douleurs menstruelles,** les Poudres KAFA sont indiquées dans tous les cas où la douleur prédomine.
Elles constituent le remède le moins cher qui soit, puisque chaque poudre revient à 15 cts.

En vente dans toutes pharmacies

prenez une
POUDRE
KAFA

1 fr. 50 la boîte de 10 poudres

Dépôt :
Pharmacie Principale, Genève

Cinéma ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30
Le grand film de Marcel Pagnol
ANGÈLE
continue son formidable succès
Retenez vos places à l'avance
Dès vendredi :
Le film le plus actuel du monde
Un film d'espionnage entièrement réalisé en ABYSSINIE
LA VOIE SANS DISQUE

CAPITOLE

Ce soir, à 20 h. 30
Un grand documentaire d'actualité
Le grand film de notre « as » national
WALTER MITTELHOLZER
VERS L'ABYSSINIE
EN AVION AU-DESSUS DE L'ETHIOPIE ET DES DÉSERTS INCONNUS DE L'AFRIQUE ORIENTALE
Téléphone 1300

Nouveauté

M.-H. Bellouard O. P.

Problèmes
Poésies

Prix : **Fr. 1.50**
(Port en plus)

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL
FRIBOURG

JEUNE HOMME

âgé de 20 ans, solide, sachant faucher et traire, cherche place dans exploitation agricole de moyenne grandeur. Entrée le 2 novembre. *Gottfried Hurni, Rastenmoos, Neuenkirch,* Ct Lucerne. 57242

JEUNE HOMME

de 16-18 ans, trouverait **place à l'année** chez un agriculteur. Vie de famille assurée. Entrée tout de suite. 2967 S

Famille Ris-Emch, **Deitingen** (Sol.).

Voyageur cherche

chambre

pour tout de suite, couche 4 fois par semaine. Faire offres : *Riethmann, Brühlstr., 34, Bienne.*

On demande, dans un bon CAFÉ-RESTAURANT à Payerne, une

Bonne à tout faire

présentant bien, sachant faire la cuisine et connaissant le service de table, parlant français et allemand, si possible. Bon gage. Entrée tout de suite.

Se présenter jeudi après midi, entre 3 et 4 heures, au *café des Grand'Places, à Fribourg,* ou écrire en joignant photo sous *P 15313 F, à Publicitas, Fribourg.*

Occasion

Ciné Paillard, 16 m/m ½, marche parfaite.

Pesse Amédée, Lentigny. 41386

Occupation

indépendante, lucrative et éprouvée, pour dame ou monsieur, peut être immédiatement obtenue par l'exploitation de petits articles propres et faciles à exécuter chez soi avec un seul outil. Ecoulement facilité par grande clientèle sérieuse. Nécessaire : environ Fr. 2000.— à 3000.- pour matériel. Sécurité et mise au courant. Ecrire sous *G. V. 927, Case postale 294, Lausanne, 2.*

Jeune homme robuste cherche place de

VACHER

(12 à 15 vaches). Connaissance de la langue française. Bons certificats à disposition. 41390

S'adresser : *Alphonse Hayoz, chez Krebs, Zumholz, près St-Antoine.*

A vendre 20,000 pieds

foin et regain

à consommer sur place Emplacements pr 30 têtes.

LIARD FRANÇOIS, La Riedera, Essert-Le Mouret. 15287

Suis acheteur de belles

pommes de terre

de consommation. Offres à **Knecht,** produits du sol, **Lausanne.**

Tél. 27.743 13229

Pêche

RUISSEAU A REMETTRE

S'adresser sous chiffres *P 41389 F, à Publicitas, Fribourg.*

A VENDRE

2 génisses de 7 à 8 mois. chez **Louis Singy, Chandons-le-Creux.**

LE CALORIFERE

à gaz de pétrole qui fonctionne 12 heures sans avoir besoin d'être touché. Réalise enfin le rêve du chauffage moderne.

SIMPLE — ECONOMIQUE — SUR-PROPRE — COMMODE.

DEMON

Démonstrations tous les jours chez les représentants pour Fribourg :

BREGGER, ZWIMPFER & Cie

Place du Tilleul **Fribourg**

Imprimerie St-Paul, Fribourg Grand atelier de reliure

SITUATION

à jeune homme de 25 à 35 ans (évent. demoiselle) disposant de Fr. 15,000.—. Tenue des comptes, relations avec la clientèle. Affaire sérieuse offrant toutes garanties, et d'excellent avenir. Ancienne existence.

Ecrire sous chiffres **P 15323 F, à Publicitas, Fribourg.**

Par ce temps malsain

prenez une pastille

FORMITROL

toutes les heures

pour prévenir la contagion

Le Formitrol contient, comme substance active, de la formaldéhyde, qui confère à la salive des propriétés bactéricides et diminue le danger de la contagion.

En vente dans toutes les pharmacies en tubes à 1 fr. 50

Dr A. Wander S. A., Berne

Joseph Angot

Le bréviaire de la vie souffrante

« O toi qui souffres tant, mon frère... »

Prix : **Fr. 2.75**

EN VENTE AUX LIBRAIRIES ST-PAUL
FRIBOURG

On demande

un **bon VACHER** pour 8 à 10 vaches ; un **bon CHARRETIER** connaissant bien les chevaux. Entrée à Noël. 15309

Faire offres avec prétentions à **J. Monney-Pittet, Châbles.**

Madame, savez-vous...?

qu'une coiffeuse spécialiste de grande classe a débuté à la satisfaction générale de nombreuses élégantes au

Salon Eggimann

en face du Continental, tél. 860

(Renseignez-vous sans engagement.)

POUR VOTRE ÉLÉGANCE

CHAPEAUX
CHEMISES
CRAVATES

Les dernières nouveautés
Prix les plus avantageux

GALLEY Rue de Lausanne
Aux Elégants Av. de la Gare

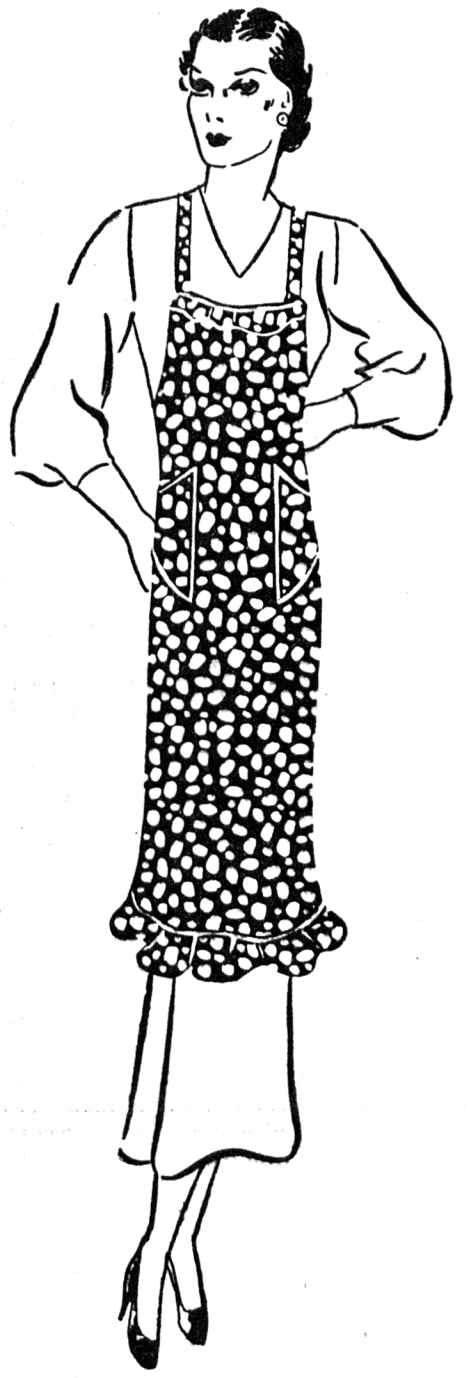

Ce joli **TABLIER** soie art. imprimée, dessin et façon très élégants **2.50**

KNOPF

FRIBOURG

VIENT DE PARAÎTRE :

Paul Renaudin

Marie de l'Incarnation

Une grande mystique française au XVIIme siècle
Essai de psychologie religieuse

Prix : 7.90

Port en plus

L'émouvante histoire de la première missionnaire française

la « Thérèse du nouveau monde »

Gustave Baray

LA VIE SPIRITUELLE

(D'après les Pères des trois premiers siècles.)

La Vie du Christ dans l'âme des vieux saints

Prix : Fr. 6.60

Port en plus

H. Gardeil

La vraie vie chrétienne

Une Somme de la vie chrétienne

Prix : Fr. 4.40

Port en plus

EN VENTE AUX LIBRAIRIES ST-PAUL
FRIBOURG

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

EMPRUNT de Fr. 20.000.000.—, 4 1/2 %, 1935, série Z.

Le Crédit foncier vaudois crée un emprunt de Fr. 20,000,000.—, 4 ½ %, 1935, série Z, destiné au financement de ses prêts hypothécaires.

Titres de Fr. 500.— et de Fr. 1000.—, au porteur
Coupons semestriels aux 15 juin et 15 décembre.
Intérêt : **4 1/2 % l'an.**

Remboursement dans le terme maximum de 12 ans, soit le 15 décembre 1947. Faculté pour le débiteur de rembourser en tout ou en partie pour une échéance de coupons, dès et y compris le 15 décembre 1943.

Cotation : Bourse de Lausanne.

Du montant de cet emprunt, le Crédit foncier vaudois se réserve une tranche de Fr. 5,000,000.—.

Le solde, soit :

Fr. 15.000.000.—

est offert en souscription publique :

du 29 octobre au 7 novembre 1935, à 15 heures.

PRIX DE SOUSCRIPTION : 99,40 %

plus timbre fédéral d'émission de 0,60 % = **100 %**

La répartition aura lieu aussitôt après la clôture de la souscription. Si les demandes dépassent le montant des titres disponibles, les souscriptions seront soumises à réduction.

La libération des titres attribués devra s'effectuer du 15 novembre au 15 décembre 1935 au plus tard, avec décompte d'intérêt à 4 ½ % au 15 décembre 1935, date de jouissance des nouveaux titres.

Les demandes de soucription sont reçues sans frais au CRÉDIT FONCIER VAUDOIS, à Lausanne, chez ses **Agents** dans le canton, ainsi qu'auprès des **principaux établissements de Banque en Suisse.**

DOMAINE de 58 poses A VENDRE

dans le district de la Glâne, avec bâtiments en bon état et excellents terrains. 15241

Renseignements à l'**Etude du notaire Joseph Descloux, à Romont. Tél. 17.**

Vous pouvez c · avantageusement des

BARDEAUX

auprès de 76-150
E. Bäriswyl
couvreur, Ried/Planfayon
(Ct. Fribourg). Tél. 15.

A LOUER

tout de suite, près des Grand'Places, un **appartement de 3 pièces.** Situation tranquille et ensoleillée 14157

S'adresser à l'*Office des poursuites, à Fribourg.*

A vendre

un **immeuble** de bon rapport, situé au Varis 21.

S'adresser à : **M. F. Pavoni,** gérant, **16, rue Grimoux, Fribourg.**

Ville de Fribourg

Mise à l'enquête

Les plans pour la surélévation de la villa, propriété de *M. Pierre Ballinari, à l'avenue Weck-Reynold*, art. 3714, plan folio 30a du cadastre, sont mis à l'enquête restreinte au Secrétariat de l'Edilité.

Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions *jusqu'au lundi 4 novembre 1935, à 12 heures.*

Direction de l'Edilité.

NEUVIÈME ANNÉE

COURS DE CUISINE bourgeoise et fine

1. L'après-midi et le soir, 2 fois par semaine.
2. Pendant 4 semaines toutes les matinées.

DIPLÔME

Ouverture 5 novembre. — Prix modérés.
Subside pour une employée de maison
Rue Marcello, 18. Tél. 488. 41388

Henri Pradel

Problèmes d'éducation

Pour leur beau métier d'hommes

Prix : Fr. 3.40
Port en plus

I. Le culte de la franchise
II. L'éducation du cœur
III. La formation du sens social.

L. Dennefeld

professeur à l'Université de Strasbourg

Histoire d'Israël et de l'ancien Orient

Prix : Fr. 2.75
Port en plus

Edouard Thamiry

professeur à la Faculté de théologie de Lille

MORALE INDIVIDUELLE

Prix : Fr. 2.75
Port en plus

EN VENTE AUX LIBRAIRIES ST-PAUL FRIBOURG

2 Fr. seulement

le beau bas de soie, premier choix

en vente exclusive

« Au Joli Moment »

rue de Lausanne, 82

Confections pour dames

Magnifique assortiment en **manteaux,** robes, jupes, blouses, etc. **Articles tricotés.** 15315
Tissus en tous genres. — Prix modérés.
J. MONNEY,
23, avenue de la Gare, Fribourg.

Calorifères

nouveaux modèles 1935

Fourneaux en catelles

SURCHAUFFEURS TUYAUX

GRAND CHOIX

PRIX AVANTAGEUX

chez

Bregger, Zwimpfer & Cie

FRIBOURG

Tresses et pain de campagne

Je vendrai, mercredi, 30 octobre, sur le marché, place du Baromètre (derrière le kiosque Thalmann), de véritables tresses de campagne au pur beurre, ainsi que du pain de paysan. 41384

P. Stadelmann.

JEUNE HOMME

sérieux, âgé de 25 ans, cherche place comme

CHARRETIER

S'adresser à *Mme Blanchard, à Lossy (Fribourg).*

A vendre

2000 kg. **pommes de terre** et 1000 kg. **choux**
chez
Cuennet Germain,
41382 **Grolley.**

Personne solvable

cherche à reprendre **MAGASIN de tabac, cigares, etc.,** ou petite épicerie.

S'adresser par écrit à *Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 268-6 F.*

TRAMWAYS A LA TOUSSAINT

Du 30 octobre au 3 novembre, voitures directes Pérolles — Cimetière, et Beauregard — Tilleul avec correspondance pour le Cimetière. En outre, service sans transbordement entre Beauregard et le Cimetière les 31 octobre et 1er novembre.

15308 **La Direction.**

Pour la Toussaint

Be chrysanthèmes, couronnes, bouquets et croix. Banc à " trée du cimetière.

P VANNAZ et fils Tél. 1071

Se recommandent.

On cherche pour Bulle, une

Bonne à tout faire

de toute confiance, connaisant tous les travaux d'un ménage soigné.

S'adresser à *Publicitas, BULLE, sous P 3183 B.*

Plaques de St-Christophe

Librairies St.-Paul
FRIBOURG

CUISSON ÉLECTRIQUE — CUISSON BON MARCHÉ

Démonstrations culinaires

par **Mademoiselle Freiburghaus**
maîtresse de cours ménagers.

QUARTIER DU BOURG

GRANDE SALLE DE L'HOTEL DES BOUCHERS

à 20 h. le 29 octobre et 15 h. et 20 h. le 30 octobre

Entreprises Electriques Fribourgeoises

Entrée libre

CHAPEAUX
dernières nouveautés

Chapeau relevé derrière
en beau feutre, jolie garniture, existe en noir, marine, brun, bordeau-mode **7.90**

Toque en beau feutre
garnie astrakan, modèle chic, seulement en noir et brun **7.90**

Cloche
en mérinos satiné, forme moderne, teintes de la saison **4.90**

CHAPEAU RELEVÉ DEVANT
aile entièrement piquée, se fait en noir, marine et brun **4.90**

RAVISSANTE TOQUE
très à la mode teintes modernes **8.90**

Outre les modèles annoncés, nous tenons en MAGASIN un choix énorme, et vous invitons à faire une visite à notre rayon de mode au 1er étage.

JOLIE TOQUE
très coiffante en feutre lapin, belle qualité, existe en noir, marine, brun et vert **8.90**

Nos cols de fourrures

COL PELUCHE forme boule, se fait en noir et brun **3.90**	**COL DE FOURRURE** forme demi-châle, seulement en noir **4.50**
COL DE FOURRURE longs poils, forme nouvelle en brun et noir **6.50**	**COL DE FOURRURE** castor, bonne forme **7.50**
COL DEMI-CHALE imitation parfaite de fourrure d'astrakan **6 90**	**RAVISSANT COL FOURRURE** imit. agneau des Indes, forme nouvelle **12.50**
GRAND COL CHALE très mode fourrure agneau ou lièvre, longs poils **13.50**	**GRAND COL** forme très moderne fourrures longs poils **17.50**

Grands Magasins de Nouveautés

AUX TROIS TOURS

Rue de Romont, Fribourg

nouveau Virginie 24 35 Cts

Pour aider les maîtres

Recueil de rédactions
Plus de 100 sujets entièrement traités, classés suivant leur genre et en tenant compte des centres d'intérêt,
par **Hécir,**
instituteur
Prix : **Fr. 0.80**

Initiation à la composition française
par une réunion de professeurs
Prix : **Fr. 2.–**

EN VENTE AUX LIBRAIRIES ST-PAUL

FRAIS PUR ACTIF

Ferment CURE

Ferment concentré de raisins

Remède naturel inoffensif, le plus efficace contre tous **vices du sang, maladies de la peau, furoncles, abcès, acné, boutons, démangeaisons.**

Spécifique également du **manque d'appétit,** de l'**anémie,** de la **dyspepsie,** des **maladies de l'estomac,** grâce à son pouvoir de désintoxication et à ses ferments actifs.

Puissant régulateur de l'assimilation, il élimine l'**acide urique** et constitue donc un agent de lutte contre le **rhumatisme,** la **goutte** et prévient la **formation des calculs biliaires.**

Agit avec succès dans les cas de **diabète** ainsi que contre les **constipations** même opiniâtres. Facilite les **cures d'amaigrissement.** 93-1

Le meilleur dépuratif p. les cures de printemps et d'automne
Prix par flacon Fr. 5.—. Cure de 3 flacons Fr. 12.50

PHARMACIE ESSEIVA
Téléphone 106 – FRIBOURG – Rue de Romont, 6
Exigez la marque Ferment Cure.

LUNETTES
et pince-nez nickel, belle qual dep **Fr. 3.50, au magasin DALER frères, route Neuve,** derrière le grand café Continental. 51-1

Encore divers articles d'optique à très bas prix

Imprimerie St-Paul
Faire-part

On cherche à louer, pour le printemps, de préférence à la campagne

magasin
d'épicerie - mercerie.
Payement comptant.
S'adresser à *Publicitas, Bulle, sous P. 7591 B.*

PRESENTATION
SUR MANNEQUINS

Si vous cherchez un beau **Manteau** en rayon ou sur mesure voyez chez **WEISSENBACH** NOUVEAUTÉS

l'après-midi
de 3 à 5 heures

Etre chic...

en choisissant :

le chapeau du dernier modèle — l'élégante cravate

la casquette du sportif chez la chemise moderne

ADLER

A. STEFFEN

45, rue de Lausanne – Fribourg

Un choix superbe et toujours les prix les plus avantageux.

GILLER

la maison qui sait fleurir

Avenue de Pérolles, 18

Téléphone 1202

Monsieur,

pour votre nouveau complet, vous trouverez la chic cravate assortie chez

SAUSER-REICHLEN

toujours les dernières nouveautés à des prix très avantageux.

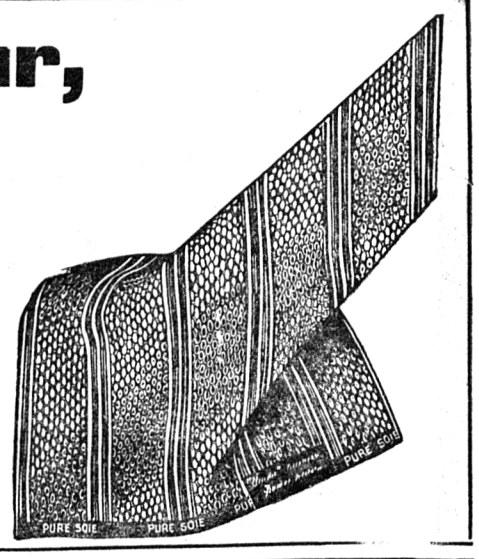

COURONNES

le plus grand choix les meilleurs prix chez

A. Gendre

Pompes funèbres Générales S. A.

Avenue de la Gare, 27b

HUG

HUG

HUG

CHAUSSURES VONLANTHEN

PLACE DU TILLEUL — AVENUE DE LA GARE, 10

CERCUEILS

transports funèbres

A. Gendre

Pompes funèbres Générales S. A.

Avenue de la Gare, 27b

Au Paradis des Fleurs

Pérolles, 12 — Tél. 11.27

vous trouverez un grand choix de

beaux chrysanthèmes cultivés par la maison, couronnes et croix naturelles et artificielles en tous genres, **sapin et mousse d'Islande. Garnitures de tombes.**

ON PORTE A DOMICILE ET AU CIMETIÈRE.

PRIX TRÈS AVANTAGEUX — BANC AU CIMETIÈRE

Se recommandent : **Ignace DELLEY & Fils, Palatinat.**

La véritable élégance...

d'un manteau de dame doit réunir :
la coupe inspirée des dernières créations,
une draperie lourde, aux dessins et teintes en vogue.
Pour la Toussaint, nous vous présentons notre superbe assortiment de modèles. Rendez-nous une visite sans engagement.

Nos prix : Fr. 35.--

Un froid humide qui pénètre...

fait actuellement beaucoup de malades.....
Evitez ce désagrément et choisissez dès maintenant votre manteau, car notre magnifique assortiment est actuellement au complet.

Nos prix : Fr.

42.- 50.- 60.- 70.- à 125.-

COMTE & Cie

Rue de Lausanne, 1 — Fribourg

BOTTINES A REVERS

9.80 — 10.80
11.80 — 12.80 etc.

SNOW BOOTS

4.90 — 6.80
8.80 — 9.80
12.80 etc.

SOULIERS HOMMES

8.80 — 10.80
12.80 — 14.80 etc.

SOULIERS DAMES

8.80 — 10.80
12.80 — 14.80 etc.

POURQUOI ATTENDRE ?

La saison d'hiver débute lors de la grande fête de la Toussaint. C'est ce jour-là que l'on revêt son beau manteau neuf et son nouveau complet. Pourquoi vous laisseriez-vous transpercer par la bise aigre qui souffle en rafale. Notre assortiment est actuellement superbe et nos prix ne furent jamais si avantageux.

Manteaux d'hiver et Complets pour Messieurs

à

Fr. 40.- 50.- 60.- 75.- 85.- 95.- jusqu'à Fr. 125.-

Costumes et manteaux âge de 3 à 6 ans à Fr. 10.— 12.— 15.— 18.— 20.— etc.
Age de 9 à 13 ans, à partir de Fr. 28.—
Pour jeunes gens depuis Fr. 35.—

à la Perfection

JACQUES GUGGENHEIM-SCHNEIDER

10, AVENUE DE LA GARE - FRIBOURG

TOUSSAINT.

Voyez nos 5 vitrines

Timbres escompte 5 %

Pour Madame,

une jolie chaussure en daim noir, bleu, brun, talons L. XV ou façon trotteur.

Prix avantageux
Très joli choix

Pour Monsieur,

Richelieu box noir ou brun **Fr. 9.80**
Richelieu boxcalf, trépointe **Fr. 12.80**
Bottines box, forme large **Fr. 8.80**
Bottines forme élégante **16.80 12.80**

Pour la jeunesse,

Richelieu boxcalf Nos 22/26 **Fr. 6.90**
» Nos 29/30 **Fr. 7.80**
» Nos 31/35 **Fr. 8.80**
» Nos 36/39 **Fr. 9.80**

J. Kurth, FRIBOURG 51, Rue de Lausanne 2, Rue de Lausanne — **Bottines diverses, qualité et sport**

Riche assortiment en feutres, chaussons, snows-boots, socques, etc.

pour cette date

commandez vos couronnes

NOVEMBRE 1 LA TOUSSAINT

Au panier fleuri

Bâtiment de la Bâloise — *Avenue de la Gare, 10*

VOYEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE ET COMPAREZ NOS PRIX.

Tél. 12.55 — Joly-Elzinger